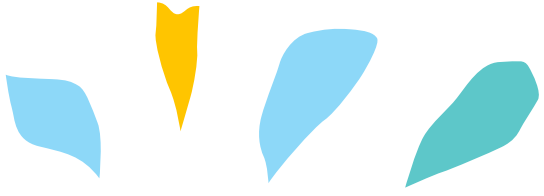


# Bulletin municipal

## Janvier

# 2021



# BURGNAC



Le maire, les conseillers municipaux et le personnel de BURGNAC vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

29 bis, Les Landes  
87800 Burgnac

**BEAUTYFLO DOM**  
Esthéticienne à domicile  
Toutes les prestations d'un institut  
de beauté à votre domicile  
SUR RENDEZ-VOUS

06 24 90 31 67

infographiste

**Nathalie DAUBISSE**

nathalie@daubisse-graphic.fr | 05 55 58 95 25  
4 che. du Boulou - 87800 BURGNAc | 06 89 57 57 80

Easy Stratégie  
Cathy Pauliat  
16 le petit roussingéas  
87800 Burgnac  
06 87 93 22 82  
cathy.pauliat@easy-strategie.com  
#Conseil aux entreprises et formation  
#Qualité, RSE, facilitation graphique

**EASY**

**SAS C. FARGEAS et Fils**  
11 Bos Foulu - 87800 BURGNAc  
06 89 61 55 38 - 05 55 58 18 09

- Couverture
- Zinguerie
- Chauffage
- Plomberie

**YOHANN GOURON**  
PEINTURE

Peinture intérieur / extérieur  
Revêtements de sols et murs  
Façade etc...

87800 BURGNAc  
Tél : 06 03 04 68 85

**CHARPENTE—COUVERTURE**  
ZINGUERIE—MENUISERIE—ESCALIER  
BOIS DE CHAUFFAGE

Téléphone  
05 55 58 16 48  
Portable  
06 13 51 09 99  
lagriffoulsarl@gmail.com

10 Le Marchadeau  
87800 BURGNAc

**SARL LAGRIFFOUL LAURENT**

la Libellule  
micro-crèche

1 route de l'Aiguille, Les Farges - 87800 BURGNAc - 06 26 88 13 92  
www.creche-la-libellule.fr - contact@creche-la-libellule.fr - 05 55 09 35 90

**MAZEAU HERVE**

**ATELIER DE FUMAISSON**

39 BIS RTE DE BEYNAC  
LES BOUEGES  
87800 BURGNAc  
Magasin ouvert tous les vendredis |  
de 16H à 19 H.

Saumon, truite, magret, salé  
et fumé artisanalement au  
bois de hêtre et de chêne.

06.85.88.36.17  
Facebook

**HERVE PIEGEAGE**  
DÉSINSECTISEUR, PIÈGEUR.  
Nids de guêpes, frelons asiatiques, européens,  
abeilles, taupes, ragondins, serpents, loirs,  
dératisation, insectes de maison, nuisibles de  
toutes sortes.

**MAZEAU HERVE**  
39 bis rte de beynac les bouèges 87800 burgnac

06 85 88 36 17

**Anne Merlet**  
Céramiste

www.anne-merlet.fr

**NARQUET**  
Entreprise de peinture  
Interieur/exterieur  
Revetement sols et murs  
Cloisons sèches  
Ravalement  
Carrelage faïence

06.52.16.64.87  
06.79.24.79.40

87800 BURGNAc  
olivienarquet@yahoo.fr

**Paulo TAXI**

- Véhicules adaptés à vos besoins
- Transports Toutes Distances
- Transports privés: Gare - Aéroport
- Transports de colis
- Conventionné Par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules Adaptés aux Handicapés

3 Communes de stationnement : BURGNAc - MEILHAC - St MARTIN le VIEUX

Port. 06 87 35 10 80  
Tél. 05 55 58 35 56 paulotaxi@orange.fr

**LE POTAGER DE LA TUILERIE**

- Légumes de saison
- Oeufs frais
- Plants BIO

Courriel: lepotagerdelatuilerie@gmail.com  
Tel: 0641420080

porcelaine  
Limoges-France  
Création Jean-Louis Puivif

39, Les Landes  
87800 BURGNAc  
Tél. 06 19 86 46 80  
www.jean-louis-puivif-porcelaine-limoges.fr  
jeanlouispuivif@orange.fr

**noël TORRES S.A.S**

Electricité générale | Plomberie  
installation - rénovation | installation - dépannage  
dépannage - automatisme | sanitaire

1 La Peige - 87800 BURGNAc  
tél. 05 55 58 34 53 - mob. 06 62 89 95 12  
torresnoel@hotmail.fr

**ÉMILIEN VAUTRIN**

Infographiste & Webdesigner

emilien.vautrin01@gmail.com | 07 81 88 61 65

**SÉBASTIEN VEYRIER**  
Gérant associé  
06 77 09 98 27

**PIERRE VEYRIER**  
Gérant associé  
06 25 78 10 04

17 Les Landes 87800 Burgnac | veyrier.habitation@gmail.com

**VEYRIER COUVERTURE**  
Entreprise de bâtiment

17 Les Landes  
87800 BURGNAc  
05 55 58 10 65

06 07 90 95 60

E-mail : veyrier.couverture@gmail.com  
veyrier-couverture.fr

Atelier Céramique  
"Magie d'Argile"  
Nadia Vidal  
06-29-88-10-53  
magiedargile.com  
magiedargile@gmail.com

ATELIER TECHNIQUE  
**ATR**  
N°1 REGIONAL

**NE JETEZ PLUS!**  
Dites STOP au gaspillage!

DÉPANNAGE ÉLECTROMÉNAGERS  
6j/7

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS  
NEUFS ET OCCASIONS  
GARANTIS

PIÈCES DÉTACHÉES  
ACCESSOIRES

RÉPARATEUR AGRÉÉ TOUTES MARQUES

5 rue des fourneries  
Z.I. NORD - LIMOGES | 05 55 79 78 79

**BOUCHAUD**  
EQUIPEMENTS Services

POUR LES PROFESSIONNELS & LES PARTICULIERS

MATERIEL de voirie  
MATERIEL agricole  
ESPACE vert  
QUAD  
LIBRE SERVICE

www.bouchaud-sa.fr

**Siège social 87**  
route de Périgueux  
87230 CHALUS  
05 55 78 53 07

**Succursale 87**  
route de Bellac  
87290 CHATEAUPONSAC  
05 55 76 60 60

**Succursale 16**  
route de Confolens  
16490 AMBERNAC  
05 45 85 92 12

**BSi**  
INFORMATIQUE

Pros & Particuliers depuis 1998  
05 55 43 97 71

www.bsilimoges.fr

Vente et Réparation PC | Mac | Mobile  
Infrastructure Informatique  
Site internet et développement  
Réparation électronique

176 rue Armand Dutreix - LIMOGES  
contact@bsilimoges.fr

**CEE**  
Conseils Etudes Environnement

Bureau d'études ingénierie  
Assainissement - Eau potable  
Aménagement

32 bld Victor Hugo - 87200 St Junien  
Tel : 05.55.70.98.87  
Fax : 05.55.70.99.98  
http://www.conseilenvironnement.fr

**CMC TP**  
Travaux Publics & Particuliers  
05 55 48 12 82  
www.cmtip-87.fr

- Terrassements - Routes
- Canalisation
- Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

**AIXE-SUR-VIENNE :**  
05 55 70 25 61

**SAINT-LAURENT-SUR-GORRE :**  
05 55 48 12 82

Z.A. du Bois du Breuil - Fax 05 55 48 12 81



## Mouvements du personnel

### Départs

La secrétaire de mairie, **Corinne GIROD**, agent communal à Burgnac depuis 18 ans, a souhaité évoluer vers de nouveaux horizons en rejoignant la Communauté de Communes ELAN, sur le site d'Ambazac.

**Didier MATHURIN**, agent technique à Burgnac en emploi aidé, à temps partiel, depuis 2018, a obtenu un contrat à temps complet au sein du Conseil Départemental.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur nouveau poste.

### Arriées

Nous souhaitons la bienvenue à **Isabelle MICHEL**. Employée à la mairie du Palais sur Vienne, elle a pris le poste de secrétaire de la mairie de Burgnac le 1<sup>er</sup> septembre, après 2 mois de passation avec Corinne GIROD.

Isabelle vous accueille pour répondre à vos interrogations et vous aider dans vos démarches.

**Patricia PETIT**, secrétaire comptable de métier et habitante de Burgnac, remplacera Isabelle MICHEL quand cette dernière sera en congé. Auparavant, le remplacement de la secrétaire était assuré par une personne adressée par le Centre De Gestion et était rarement la même.

Les Burgnacois auront ainsi la même interlocutrice à chaque absence d'Isabelle.

Nous souhaitons également la bienvenue à **Elisabete RODRIGUES**, arrivée en renfort à l'école pour la surveillance de la cour lors de la pause méridienne, aux côtés de Monique FAYE.



## La commune renforce et développe sa communication

### Augmentation des fréquences de diffusion des Brèves de Burgnac

Pour intensifier l'information auprès des habitants de Burgnac, les élus ont décidé de relancer les Brèves de Burgnac.

Un nouveau format a été proposé par Émilien VAUTRIN et Julien BRACHET, les deux burgnacois étudiants en WebDesign accueillis pendant deux mois en stage à la mairie.

Ces Brèves de Burgnac, avant tout utiles, se veulent visuelles et dynamiques. **Leur périodicité s'adapte à l'actualité** en fonction des événements et des diverses actions menées. Elles sont distribuées, dans les boîtes aux lettres, par les élus.



La page Facebook "[Commune de Burgnac](#)", créée par les deux stagiaires, est alimentée par les élus de la commission communication. Vous y trouverez des informations relatives à la commune (services de la mairie, travaux en cours, vie scolaire, animations, actualités des associations...) mais aussi les actualités de la Communauté de Communes du Val de Vienne (Pôle Jeunesse, gestion des déchets...) qui concernent les Burgnacois et toutes autres informations susceptibles de vous intéresser.



vos démarches administratives. Notre site actuel est toujours consultable sur [www.burgnac.fr](http://www.burgnac.fr). À noter qu'un film présentant la salle des fêtes a été réalisé par Julien et Émilien, n'hésitez pas à aller le visionner dans le menu Vie Pratique, Location salle des fêtes.

## Adoptons un comportement citoyen

### Vitesse : ralentissez !

Pensez à être vigilants et à **respecter les limitations de vitesse**.

De nombreux enfants (écoliers, collégiens et lycéens) longent nos routes dans les différents hameaux pour rejoindre leurs arrêts de bus ou rentrer chez eux, alors que le jour n'est pas encore levé ou le soleil déjà couché.

**Soyez prudents et encore plus le matin entre 6h45 et 9h et le soir entre 16h30 et 19h15.**



### Bruit

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons l'importance de **limiter les nuisances sonores le matin de bonne heure, le soir tard et le weekend**.

L'entretien indispensable de nos jardins nécessite souvent l'utilisation d'outils bruyants, qui peuvent malgré tout être utilisés de façon raisonnée. Nous faisons appel au bon sens de chacun afin de limiter au maximum leur utilisation le dimanche et les jours fériés.

## Des conseillers municipaux référents par secteur pour renforcer la proximité

Des référents de secteur ont été désignés. Ces élus ont pour mission d'assurer une veille et faire remonter toutes anomalies ou problèmes identifiés sur leur secteur. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés de premier niveau. N'hésitez pas à vous rapprocher des référents de votre secteur par l'intermédiaire de la mairie.



### Les Landes / Le Petit-Chalier

- 12 REBEYROL Michel
- 13 VAL Sandrine
- 2 BARATAUD Élisabeth

### La Pouge / Les Farges / Grande-Pièce / Petit Roussingéas / Roussingéas

- 9 LASCAUX Agnès
- 15 FLUHR Nathalie
- 3 GODMÉ Thierry
- 6 GODMÉ Véronique

### Le Grand-Chalier

- 8 PUIVIF Marie-Christine
- 11 LEOBARDY Sylvie

### Les Bouèges / Bos-Foulu / Ley-Lussac / Burgnassou / La Peige

- 7 GAUBERT Bruno
- 5 DELOTTE Fabien
- 14 LAGRANDE Bernard

### Le Bourg / Le Marchadeau / Les Ribières

- 4 CHANTEGROS Lyliane
- 10 CORREIA Antoine-Serge
- 1 MARGARIDO Bernard



### Refonte du site internet

Pour mieux répondre aux attentes des habitants, les élus travaillent actuellement sur la refonte du site internet existant.

Ce nouveau site se verra plus attractif et correspondra mieux aux nouvelles pratiques numériques. Il s'adaptera aux nouveaux usages grâce à la version mobile, consultable également sur smartphones et tablettes. Ses fonctionnalités devraient faciliter la navigation des internautes tout en étant graphiquement plus esthétique et dynamique.



Vous y trouverez, sur la page d'accueil, les actualités de la commune mises à jour régulièrement, ainsi que des informations utiles concernant la commune (des services communaux aux associations) et des aides pour

### Création d'une page FACEBOOK

Les élus ont souhaité la création d'une page Facebook **pour informer les habitants en temps réel**, de manière conviviale et simple.

Ce nouvel outil vient compléter les supports d'information et de communication déjà existants.

D'autre part, les **propriétaires d'animaux**, en particulier de chiens, **sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour leurs voisins** (par exemple : dispositif anti-aboiement). **De bons rapports de voisinage passent par le respect et la tranquillité de chacun.**

(Arrêté du 13 mai 1993 - Préfecture de la Haute-Vienne).

## Feux de déchets

Par décret du 11 juillet 2011 du Code de l'Environnement, nous vous rappelons qu'il est **interdit** de faire brûler vos déchets (feuilles mortes, branches ou autres) dans votre jardin **sous peine d'amende.**

Les débris doivent faire l'objet de compostage ou être déposés en déchèterie.

Pour information, **pour les déchets verts, les particuliers peuvent se rendre gratuitement 20 fois par an (avec un maximum de 10 m<sup>3</sup> par an) dans les déchèteries de Bosmie L'Aiguille, Saint Martin Le Vieux, Nexon, Chalus, Isle et Verneuil Sur Vienne.**

Les feux empestent nos voisins et polluent notre environnement. Respectons les autres si nous voulons qu'ils nous respectent.



## Lingettes : encore !!!



Nous vous rappelons qu'il **ne faut surtout pas jeter de lingettes dans vos toilettes** car elles obstruent les filtres des stations d'épuration de la commune, générant des dysfonctionnements répétés et un surcoût d'entretien.

En effet, **même s'il est indiqué sur l'emballage que ce sont des lingettes biodégradables, leur décomposition n'étant pas immédiate**, elles perturbent le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Les lingettes usagées doivent être jetées dans la poubelle des ordures ménagères et le sachet d'emballage dans le bac de déchets recyclables.

## Respect de l'espace public

Les espaces publics de Burnac se sont diversifiés avec le terrain multisports et les infrastructures autour de la salle des fêtes (jeux pour enfants, agrès de sport et terrains de pétanque) pour le plaisir de tous.

Pour profiter pleinement de ces lieux et les préserver, mais aussi pour la longévité de ces investissements, merci de respecter les consignes d'utilisation.

Nous comptons également sur le civisme de chacun pour **respecter la propreté des abords** (des poubelles ont été installées).

**Les espaces verts sont interdits aux véhicules à moteur** (scooters, motos...); un parking est à disposition. De même, un **râtelier à vélos** a été installé sur la plateforme du terrain multisports afin d'éviter que les cycles soient appuyés sur les rambardes avec des risques de rayures et impacts sur les tubes en acier.

Le respect des lieux s'applique également aux autres espaces publics de la commune, tels que **les chemins, la place St Médard et les toilettes publiques qui font régulièrement l'objet d'incivisme.**

## Taille des haies

Sur l'ensemble de la commune, **la taille des haies est à la charge des propriétaires ou locataires.** Elles ne doivent pas altérer la visibilité des automobilistes, ni gêner la circulation des promeneurs.

De plus, il est important de laisser les câbles téléphoniques, la fibre et les câbles électriques dégagés de toute végétation.

## Comment limiter vos déchets ?

L'évolution des modes de vie et des habitudes de consommation ont eu une incidence forte sur l'augmentation de la quantité de déchets produits par les ménages. Celle-ci a doublé en 40 ans. Face à ce constat, la prévention des déchets devient une nécessité afin de limiter nos impacts environnementaux.

## Je dis stop à la PUB

Chaque foyer reçoit en moyenne 30 kg de prospectus par an dans sa boîte aux lettres. Pour refuser la publicité, il suffit d'inscrire sur sa boîte «Pas de Publicité» ou «Stop Pub». Vous pouvez aussi venir chercher un **autocollant à la mairie.**

Si la mention «Stop Pub» interdit les documents publicitaires, elle permet en revanche de continuer à recevoir des contenus informatifs tels que la presse municipale par exemple.



## Je composte mes déchets

Les déchets de cuisine et de jardin peuvent être compostés. Leur dégradation permet d'obtenir un engrais naturel. Ce sont ainsi près de 80 kg par an et par habitant de déchets détournés des ordures ménagères.

La Communauté de Communes du Val de Vienne (CCVV), en partenariat avec le SYDED87, permet d'acquérir des composteurs à prix réduit. Pour plus de renseignements : 05 55 70 53 05.



## J'adopte des poules

Cette opération permet de réduire nos déchets en limitant le gaspillage alimentaire.

En effet, une partie de l'alimentation des poules peut être composée de restes de cuisine : fruits, légumes, épluchures, pain, pâtes, riz... Sur une année, ce sont plusieurs dizaines de kilos de déchets alimentaires par poule qui sont détournés des ordures ménagères.

Avec deux poules, votre poubelle se mettra au régime et vous pourrez profiter d'œufs frais une bonne partie de l'année.



## Broyez du vert, c'est gratuit !

Afin de limiter les apports en déchèterie et éviter une manutention fastidieuse, pensez à broyer vos branches sur place. Ainsi, vous transformez vos tailles de haie et votre élagage en copeaux de bois que vous pouvez utiliser en paillage dans votre jardin ou comme élément structurant pour votre composteur. Un bon moyen de valoriser vos déchets verts à domicile !



La CCVV a mis en place un **service GRATUIT de prêt de broyeurs électriques ou thermiques.**

Renseignements sur [www.valdeviennne.fr](http://www.valdeviennne.fr) ou en contactant le service déchets de la CCVV au 05 55 70 53 05.

## Frelons asiatiques



Venant d'Asie, il est apparu en France au début des années 2000 et les hivers doux ont favorisé sa prolifération.

Plus petit que le frelon européen, il est plus agile et n'hésite pas à attaquer lorsqu'il est menacé. Ses piqûres sont douloureuses et peuvent être très dangereuses pour les personnes allergiques, les jeunes enfants et les personnes âgées. Il a peu de prédateurs, s'attaque aux abeilles et dévore les fruits dans les vergers.

**Au printemps, n'hésitez pas à installer des pièges à frelons ; les futures reines sortent à ce moment là pour faire les nouveaux nids.**

À l'automne, les feuilles des arbres tombent et vous pouvez apercevoir les nids, en forme de poire, au sommet des arbres. Ils peuvent mesurer jusqu'à un mètre.

Un nid non détruit l'été pourra générer plusieurs nids l'année suivante; mais n'essayez pas de le détruire vous-mêmes, cette opération est dangereuse. Les pompiers ne réalisant plus ces interventions, vous pouvez contacter un désinsectiseur qui détruira le nid en toute sécurité. Sur la commune : Hervé MAZEAU au 06 85 88 36 17.

## Boîtes à livres

La cabine téléphonique récupérée à Bellechassagne, en Corrèze, a été installée dans le bourg à côté de l'abri offert par le Comité des Fêtes et du distributeur de pain.

La boîte à livres offerte par le Lion's Club Val de Tardoire (devenue trop petite pour le bourg) a été déplacée et installée aux Farges, près des bornes de tri.

Les stagiaires Émilien et Julien ont eu pour mission de proposer aux élus un "relookage" de cette cabine téléphonique pour en faire une boîte à livres. La cabine a ainsi été repeinte dans le même ton que le terrain multisports et des adhésifs ont été apposés sur les parois.

N'hésitez pas à venir y chercher un livre ou à en déposer.

Le but de ces boîtes à livres est d'offrir (gratuitement) à chacun des bons moments de lecture et aussi de préserver l'environnement en donnant une seconde vie à ces ouvrages.



À peine mise en place, la nouvelle municipalité a dû faire face à une crise sanitaire sans précédent, entre confinement, déconfinement, reconfinement, nous nous sommes adaptés et nous avons mis en place des mesures pour prévenir et lutter contre cette épidémie de coronavirus. Pour cela nous avons dû appliquer les décisions gouvernementales, informer et rassurer les habitants, coordonner la chaîne de solidarité qui s'est mise en place, soutenir les personnes âgées et fragiles...

## De nombreuses actions citoyennes

### Les machines à coudre s'enflamment pour la confection de masques

Mi-mars, la pandémie de coronavirus commence à s'étendre sur toute la France. En avril, les autorités sanitaires conseillent fortement le port du masque auprès du grand public.

Les élus, soucieux de la santé des administrés et face à la pénurie de masques, se sont aussitôt mobilisés pour lancer une chaîne solidaire de confection de masques en tissu, réalisés selon les directives de l'AFNOR (Association Française de NORMALISATION).

Les Brèves de Burgnac, le site internet de la commune et la page Facebook ont permis de diffuser largement ce message et ce sont **une cinquantaine de bénévoles qui ont répondu à cet appel** (couturières, donateurs, élus...).

Nous avons reçu environ 800 masques dont 70 masques pour enfants et adolescents.

Nous avons doté les personnes fragiles et à risque de notre commune. Et dans un second temps, tous les habitants de 60 ans et plus ont reçu un masque dans leur boîte aux lettres. Les masques restants ont été mis à disposition des habitants en mairie, puis lors de deux permanences tenues à la salle des fêtes. Ces distributions ont été assurées par les élus dans le respect des mesures sanitaires.

Grâce à la **productivité des couturières bénévoles** et à la **générosité des donateurs**, dont **l'usine Copirel qui a doté les communes où réside un de leur salarié (Mme LUPETTE)**, la majeure partie des habitants de Burgnac a pu bénéficier d'une distribution gratuite de masques.

**Nous disposons encore d'un stock, n'hésitez pas à venir aux heures d'ouverture de la mairie si vous avez besoin d'un masque pour vous, votre enfant ou votre adolescent.**



### Soutien aux aînés et aux personnes fragiles

Dans un premier temps, les élus ont réactualisé le registre des personnes fragiles ou âgées de notre commune souhaitant s'inscrire dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence afin d'être contactées durant les périodes à risques (grand froid, canicule, épidémie...).

Une équipe de 7 élus de la Commission des affaires sanitaires et sociales, sensibilisée à l'écoute et aux messages de prévention, a pu contacter, à chaque cession d'appels, une cinquantaine de personnes. Durant l'année 2020, ces personnes ont été contactées au moins 5 fois.

Nous avons suivi une trame commune afin d'apporter les mêmes informations à chacun mais aussi connaître les difficultés rencontrées et proposer des solutions (portage de repas, attestation de déplacement dérogatoire, masques, médicaments, courses...).

Une visite a eu lieu à domicile si la personne ne répondait pas au téléphone ou pour évaluer la situation, afin de demander si besoin l'intervention de travailleurs sociaux.

### Denrées alimentaires en circuit court

Pour limiter la propagation du coronavirus, nous avons réfléchi à la façon de privilégier les déplacements courts pour les achats de première nécessité. Les commerçants de Burgnac ou à proximité, qui pouvaient livrer à domicile, vendre sur place, et ceux qui participaient aux marchés fermiers, ont été contactés pour connaître leurs jours de passage, leur mode de vente...

La liste établie a été diffusée par l'intermédiaire des présidents d'associations, des panneaux d'affichage, du site internet, de la page Facebook de la commune et des appels téléphoniques aux aînés.

Cette liste, toujours d'actualité, a même été enrichie de nouvelles propositions. Elle est consultable sur le site internet de la commune ou en mairie.

En plus de limiter les déplacements, tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières, ce mode d'approvisionnement permet rencontres et échanges, favorisant ce lien social dont nous avons tellement besoin en ce moment.

### Entretien de l'espace public

Pendant les huit semaines du confinement, en l'absence des deux agents techniques (confinés pour raison de santé), nous avons sollicité les bonnes volontés, autour des élus, pour entretenir l'espace public de la commune.

Plusieurs personnes se sont portées spontanément volontaires pour désherber les plates-bandes devant leurs habitations. Des équipes composées d'élus et d'habitants de Burgnac ont entretenu les accotements, les talus, les espaces verts, les terrains de pétanque, les stations d'épuration de la commune...



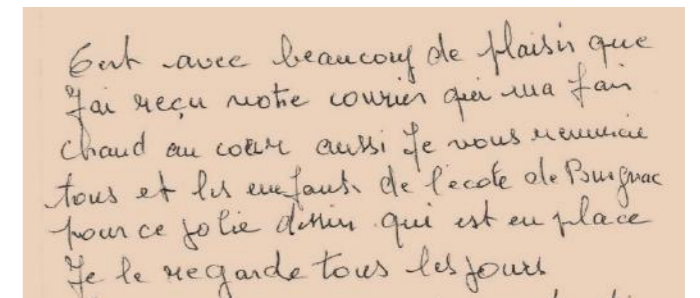
### Charmante attention envers nos aînés

Lors du premier confinement, en mars, afin d'égayer le quotidien de nos aînés et de leur apporter un peu de réconfort, les enfants scolarisés à Burgnac ont réalisé des dessins très élaborés et empreints de sensibilité en faveur des personnes inscrites sur le registre « Alerte et Urgence ».

Cette opération a pu se réaliser grâce à la participation des enseignantes qui ont relayé cette demande auprès des élèves et de leurs parents.

C'est avec beaucoup d'émotion et de joie que nos aînés ont reçu ces émouvants messages ; une correspondance s'est d'ailleurs établie entre certains.

Nous aurions aimé que cet échange perdure et se transforme en véritable projet intergénérationnel ; un des objectifs du nouveau mandat électoral. Mais la COVID 19 en a décidé autrement. Lorsque la situation sanitaire nous le permettra, nous serons là pour rebondir sur cette idée.



Les élus remercient chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à toutes ces actions solidaires. Bravo à tous pour cet élan de générosité. Et merci aussi à tous ceux qui ont été mobilisés de part leur profession.



## Des précautions accrues en matière d'hygiène

### Matériel d'hygiène

L'épidémie de Covid 19 impose une vigilance particulière en matière de règles d'hygiène. Nous avons donc équipé de matériels spécifiques toutes les salles communales : maison des associations, accueil et salle de réunion à la mairie, salle des fêtes, local des agents techniques, sanitaires de la commune, salles de classe, sanitaires scolaires...

Afin que le public, les agents et les élus puissent appliquer les nouvelles règles sanitaires, ces lieux ont été dotés de poubelles supplémentaires, de distributeurs de savon, d'essuie-mains et de gel hydroalcoolique.

Une attention toute particulière a été portée au groupe scolaire, avec des provisions importantes de savon et d'essuie-mains en papier.

### Vitre de protection

Un écran en plexiglas a été installé sur la banque d'accueil de la mairie afin de mieux protéger la secrétaire et les visiteurs.



### Masques

Devant la pénurie et l'incertitude sur la livraison de masques pour le personnel et les élus dans le cadre de leurs fonctions, nous avons anticipé les besoins à venir et acheté **500 masques chirurgicaux** par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France et **1000 masques à l'entreprise Broussaud des Cars**.

Depuis, **1000 masques grand public** supplémentaires ont dû être achetés pour équiper les agents communaux.

### Nettoyage et désinfection

Pour détruire ce coronavirus, l'ensemble du personnel communal effectue des nettoyages-désinfections plus fréquents des sols, des surfaces et des objets des différentes salles communales, et plus particulièrement du groupe scolaire, à l'aide d'un produit actif répondant aux normes demandées.

### Information et formation des agents

Des rappels préventifs ont été donnés à chaque agent afin d'assurer leur santé et leur sécurité au travail. Ces protocoles écrits ont été remis à chacun d'entre eux ; ils doivent les consulter régulièrement. Une réactualisation des connaissances est faite en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Des affiches (gestes contre la Covid 19) ont été apposées sur les lieux de travail.

## Vœux de la municipalité



L'équipe municipale et le personnel communal ont présenté leurs vœux aux habitants de Burgnac lors d'une cérémonie organisée à la salle des fêtes le 13 janvier 2020.

Ce fut l'occasion pour le maire sortant, Georges DESBORDES de faire une rapide rétrospective de son engagement au service de la commune, d'évoquer l'immense plaisir qu'il avait pris à occuper cette fonction ainsi que la richesse des relations nouées au cours de ses mandats.

Ce fut également l'occasion de mettre en avant les travaux réalisés tout au long de l'année 2019 sans citer, élections obligent, les projets à venir.

Les habitants s'étaient déplacés en nombre et la soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

## Repas des séniors



Pour la troisième année consécutive, la municipalité et l'association Jeunesses d'Antan ont fait une invitation conjointe pour le traditionnel repas des aînés : la mairie auprès des aînés de 70 ans et plus, accompagnés de leurs conjoints, et le club du 3<sup>ème</sup> âge auprès de ses adhérents.

Volontairement décalé dans l'agenda pour ne pas surcharger les fêtes de fin d'année, le dimanche 26 janvier, un délicieux repas proposé par l'Auberge du Presbytère a réuni **76 personnes**, accueillies chaleureusement par les élus. Nous avons appris depuis que cet établissement arrêterait la partie traiteur mais continuait la restauration dans son auberge ; nous lui souhaitons bonne chance.

Mi-novembre, compte tenu de la situation sanitaire et de l'incertitude de son évolution, **les membres du conseil municipal ont décidé d'annuler le repas des aînés prévu le 31 janvier 2021. Il est remplacé par un colis festif**, offert aux habitants de Burgnac de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints.

## Ghislaine REBEYROL, médaillée «Esprit Sportif 2019»



Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne (CDOS 87) a organisé sa soirée Esprit Sportif le 7 février 2020, au siège du Conseil Départemental, afin de récompenser des bénévoles.

Notre commune a été mise à l'honneur grâce à **Ghislaine REBEYROL, présidente fondatrice du club de Gym Volontaire de Burgnac** (depuis 1983).

La médaille de l'esprit sportif 2019 dans la catégorie «Dirigeant depuis plus de 35 ans» lui a été remise sur proposition du maire Georges DESBORDES.

**Merci à Guislaine, pour son investissement depuis 36 ans à la tête de ce club** qui nous permet de rester en forme grâce à ses 5 séances de sport hebdomadaires.

## Ouverture de la zone de loisirs





Après une attente due à la crise sanitaire, la zone de loisirs a été ouverte le 20 juin. Les enfants, ados et même adultes se sont rapidement appropriés cet espace dédié aux sports et aux jeux.

Il se compose de 4 zones :

- un terrain multisports (ou city stade) destiné à tous les publics
- un espace forme équipé de 4 agrès, destiné aux ados et aux adultes
- une tyrolienne pour les enfants et jeunes ados
- un espace « petits jeux » pour les plus jeunes.

Nous sommes heureux de voir l'animation que cela suscite dans notre bourg.

## Journée du patrimoine



En partenariat avec l'Office du Tourisme du Val de Vienne, notre commune a participé aux Journées européennes du patrimoine le samedi 19 septembre.

Deux visites (11h et 15h) ont été proposées à une trentaine de passionnés, sur le thème « Patrimoine et éducation - Apprendre pour la vie ».

Nous remercions nos conteurs et guides d'un jour, Lucienne NAVARRO, Lyliane CHANTEGROS, Patrick DUROUX et Georges DESBORDES.

## Commémorations des armistices

Les cérémonies se sont déroulées cette année en pleine période de confinement, dans le respect des gestes barrières et des jauges préconisés par les services de l'État. La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée le 7 mai au soir devant un public restreint. Le maire et les conseillers municipaux ont simplement déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

Pour la commémoration du 11 novembre, les élus et nos trois porte-drapeaux - Janine DINTRAT, Jeannot AUZEMÉRIE, René CHÂTEAU - ont pu participer en respectant la distanciation physique. Quelques habitants ont assisté à distance à cette cérémonie ; les Burgnacois avaient été invités via Facebook et notre site Internet à s'associer à la minute de silence observée à 11h30.

Le message du Secrétaire d'État, lu par Pauline, a été complété par l'annonce des militaires morts pour la France en 2020 et l'hymne national a été entonné à l'unisson par l'assistance.

La vente des Bleuets ne pouvant être réalisée pour des raisons de protocole sanitaire, le Conseil municipal a voté, dans sa séance du 16 novembre, l'attribution d'une subvention au bénéfice de la Fédération Nationale des Anciens Combattants.



▲ 8 mai



▲ 11 novembre

## Hommage à Raymond DESBORDES



Raymond Desbordes, âgé de 86 ans est décédé le 11 septembre.

Très attaché à la vie de notre commune, il participait fidèlement aux différentes manifestations qu'elles soient conviviales ou commémoratives.

Raymond a fait toute sa carrière dans la gendarmerie et a pris sa retraite en 1988.

Il a été décoré pour les combats menés en Algérie, en Extrême Orient et en Afrique du Nord.

En 1989, il est nommé président de la section des Anciens Combattants, Prisonniers de guerre, des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et des théâtres des Opérations extérieures (ACPG-CATM-TOE) des communes de Burgnac, Meilhac et Journac. Il était toujours prêt à aider les anciens combattants et leurs familles ; il veillait à faire respecter leurs droits.

Porte-drapeau remplaçant, c'est par son intermédiaire que nous recevions les Bleuets de France distribués aux cours des cérémonies commémoratives.

Nous le remercions pour son engagement et ses actions. Nous présentons nos très sincères condoléances à ses filles et à toute sa famille.

## Hommage à Jean AUZÉMÉRIE



Bien connu et apprécié des membres des associations et des habitants de Burgnac, Jean AUZÉMÉRIE nous a quitté le 6 décembre à l'âge de 87 ans.

Depuis 25 ans, Jean, ancien combattant du Maroc, portait le drapeau

«Anciens Combattants de Burgnac, Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Théâtre Opérations extérieures». Il était décoré de la croix du combattant, de la médaille du mérite fédéral et de la médaille des porte-drapeaux.

Avec dignité et fidélité, il participait à toutes les cérémonies du souvenir à Burgnac, Saint Martin le Vieux, Oradour sur Glane et au mémorial des Anciens d'Algérie de Limoges.

Un dernier hommage lui a été rendu par ses compagnons porte-drapeaux de Burgnac et Journac, lors de ses obsèques célébrées en l'église de la commune.

Sa disparition laissera un grand vide dans le monde associatif.

Toutes nos pensées vont à sa compagne Jeanine et à sa famille.

## Soirée animation Cirque de Nexon

Une représentation proposée gracieusement par l'équipe d'organisation des rencontres du Cirque de Nexon était programmée le 28 novembre et a dû être reportée à l'automne 2021.

## Décorations de Noël

Les décorations lumineuses et le traineau avec ses rennes ont été réinstallés dans le bourg. Trois bonhommes de neige en bois (réalisés par Bruno, un élu, avec des rondins fournis par Sylvie une élue), sont venus étoffer la décoration de la place et de l'école.

Des sapins ont été gracieusement offerts à la commune par Michel GOUDY, un ami de notre maire. Des élus se sont proposés pour aller les couper à Saint Mathieu, les installer à chaque entrée du bourg et sur la place puis les décorer de guirlandes et boules de Noël (données par les élus).

L'an prochain, c'est promis, nous apporterons aussi un peu de magie de Noël dans les hameaux...



### Le Perroquet

*Aujourd'hui sous les charmilles  
J'ai rencontré un drôle de drille  
Un oiseau rare mais quel toupet  
J'ai coudoyé un perroquet  
Et il m'en a dit des choses  
Des vertes... des mûres... et des pas roses  
Des histoires de notre clocher  
Comme tirées des vers du nez  
Et ils les répètent à qui veut l'entendre  
Les oiseaux qui passent s'arrêtent pour apprendre  
Mais est-ce un perroquet ou une perroquette ?  
Patiente pour l'œuf meurette ou une autre sornette.*

**Christian N'SKI**  
Poète local

Malgré une année difficile à cause de la COVID 19, les travaux ont été maintenus, le patrimoine ainsi que le matériel de la commune ont continué à être entretenus.

## Zone de loisirs

### Terrain multisports

Pour finaliser le terrain multisports, le traçage des bandes d'athlétisme a été effectué par l'entreprise CAP LOISIRS. Deux accès piétonniers, un en direction du parking des bus et l'autre vers la cour du groupe scolaire, ont été réalisés ainsi que le drainage du terrain.



**COÛT : 4 921 € TTC**

Entreprises intervenantes  
**CMCTP - St Laurent Sur Gorre**  
**CAP LOISIRS - Les Essards (17 250)**

### Agrès et jeux enfants

Les 4 agrès (barres d'élévation, marcheur simple, planche à abdos et vélo elliptique) financés par 5 associations de la commune (GV Burnac, Amis des Chemins de Saint Médard, Comité des fêtes, Les Zazous et Jeunesses d'Antan) ainsi que la tyrolienne et les jeux d'enfants ont été mis en place et scellés par l'entreprise CAP LOISIRS qui en a effectué les contrôles de sécurité.



**COÛT : 16 734 € TTC**

Entreprises intervenantes  
 Fournisseurs : **AGORA et PROLUDIC**  
 Installation : **CAP LOISIRS - Les Essards (17 250)**

## Bâtiments communaux et mobilier

### Logement locatif

Le logement situé au-dessus du groupe scolaire, ayant été libéré par la locataire, a été entièrement rénové. La salle de bain et les toilettes ont été refaites à neuf. Une cuisine aménagée a été installée et l'électricité mise aux normes. L'ensemble du logement a été tapissé de toile de verre peinte.



**COÛT : 40 136 € TTC**

### Subventions

Conseil départemental : **3 600 €**

### Entreprises intervenantes

Peinture : **NARQUET Olivier et Mickaël - Burnac**  
 Plomberie : **SARL JALOUX - Isle**  
 Électricité : **DESMOULIN Pascal - Nexon**  
 Cuisine : **EURL DENARDOU - Nexon**  
 Carrelage : **POINGT Fabien - Séreilhac**

### Mairie

Des travaux de réfection ont été effectués dans les locaux de la mairie. Le but étant de n'avoir plus qu'un seul bureau au rez-de-chaussée pour le secrétariat et l'accueil. Datant de 2002, les peintures de l'accueil et du bureau du maire ont été refaites.

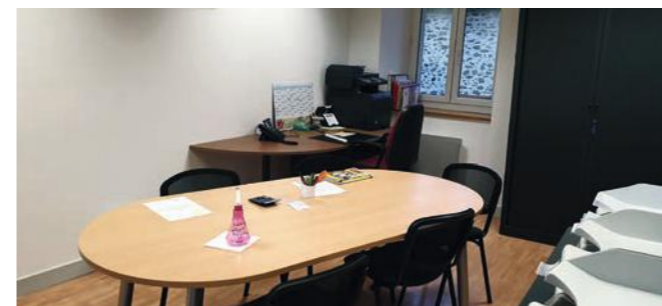
Au niveau de l'accueil : réorganisation de l'espace et pose, par la SARL MADOUMIER Patrick, d'une banque sur mesure avec une vitre de protection (COVID 19).

Une partie du mobilier de bureau a été renouvelée et l'ancien mobilier réutilisé au groupe scolaire.

Le parc informatique de la mairie a été en partie réorganisé.



▲ **Accueil**



▲ **Bureau des élus**



▲ **Bureau du maire**



▲ **Groupe scolaire - Salle multi-activités**

**COÛT : 11 108 € TTC**

### Entreprises intervenantes

Banque : **DEC 87 - Limoges**  
 Peinture : **NARQUET Olivier - Burnac**  
 Mobilier de bureau : **OFFICE DÉPOT - Feytiat**

### Cloche de l'église

Le système de sonnerie de la cloche a été mis aux normes ainsi que l'installation électrique.

**COÛT : 6 000 € TTC**

### Subventions

Conseil Départemental : **2 500 €**

### Entreprise intervenante

Société **BODET - Angers**

## Groupe scolaire

### Parking haut du groupe scolaire

Utilisé pour le stationnement des bus scolaires et des véhicules des personnels enseignants et communaux, le parking, jusqu'à présent simplement empierré, a été enduit d'un revêtement bicouche ainsi que son accès sur la RD46 (route de Beynac).



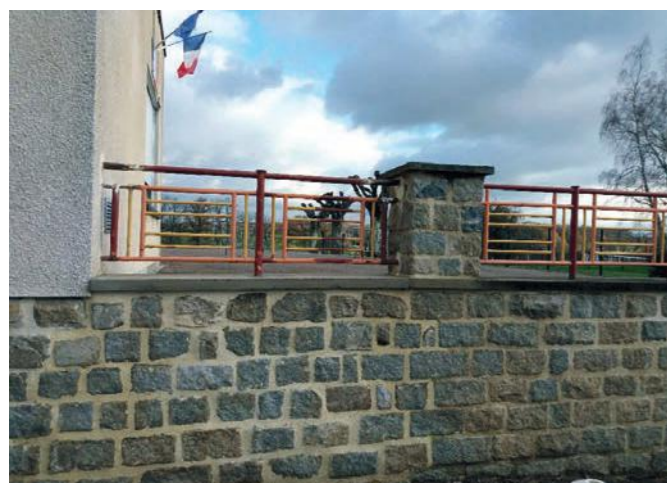
**COÛT : 3 189 € TTC**

### Entreprise intervenante

CMCTP - Saint Laurent Sur Gorre

## Sécurisation et isolation

Pour sécuriser la cour de récréation, l'escalier et le portail donnant sur la RD 46 ont été supprimés. En remplacement un mur a été bâti, les ferronneries prolongées et repeintes.



Le portail (côté parking des bus) a été remplacé et un portillon ajouté.



Le plafond du préau a été isolé.



Une alarme contre les risques majeurs (attentat/intrusion, catastrophe naturelle) a été installée et reliée à l'alarme incendie. Pour une plus grande sécurité, le déclenchement de l'alarme est simultané dans l'ensemble des bâtiments.

Le sol des toilettes et la marelle dans la cour de l'école ont été repeints par l'agent technique Christophe CANY.



Les bouleaux de l'espace vert du groupe scolaire, devenant dangereux, ont été abattus.



COÛT : 16 600 € TTC

## Subventions

Conseil Départemental : 3 320 €

## Entreprises intervenantes

Maçonnerie : SARL VEYRIER - Burgnac

Ferronnerie : SARL PEYRAT Michel

Saint Maurice Les Brousses

Peinture : NARQUET Olivier - Burgnac

Portail : Société SOTEC - Limoges

Isolation : NARQUET Mickael - Burgnac

Abattage : LEGER Daniel - Saint Martin Le Vieux

Alarme : LEADER ELECTRONIC - Limoges

## Voiries et terrain communal

### Reprise de voiries

Suite à une mauvaise qualité de liant sur les travaux de voirie exécutés en 2019 sur les VC 11 (Landes à Grand Chalier) et VC 5 (Grand Chalier à la crèche), l'entreprise CMCTP a effectué gracieusement une reprise sur certaines portions de la chaussée.

### Les Farges : terrains à bâtir

Les 4 parcelles des Farges ont trouvé preneurs ; la commune ne dispose plus de parcelle à vendre.

## Intempéries

À la suite d'intempéries survenues les 21 septembre et 21 octobre, des coulées de boue, venant de champs récemment labourés et ensemencés, ont endommagé la VC 10 (entre Le Petit Chalier et Nouaillhas) et la VC 6 (entre le cimetière et le bourg). **Des travaux de voirie exceptionnels ont dû être réalisés en urgence pour rétablir la circulation** : débouchage des buses, curage des fossés, nettoyage des chaussées et des abords.

Devant la répétition probable de tels événements climatiques, une recherche de solutions préventives est à l'étude avec les services de l'État. Une négociation sera engagée avec les exploitants agricoles concernés.



## Entreprise intervenante

CMCTP - Saint Laurent Sur Gorre

## Cimetière

Suite à l'augmentation des demandes pour les nouvelles formes d'inhumation, un agrandissement de l'emplacement des espaces cavurne et columbarium a été réalisé. Une remise en forme des espaces verts, avec engazonnement, a été effectuée.



COÛT : 5 190 € TTC

## Entreprise intervenante

POIARES Manuel - Burgnac

## Matériel communal

### Tondeuse débroussailleuse

Une tondeuse débroussailleuse HONDA Orec a été achetée. Elle permet d'entretenir les abords non accessibles avec le tracteur auto porté ISEKI.



COÛT : 4075 € TTC

## Fournisseur

Motoculture MARTAILLE - Pageas

### Véhicule C15

Notre véhicule C15 ne passant pas le contrôle technique, il a été remplacé par l'achat d'un autre C15 plus récent auprès du Syndicat de Voirie de Nexon.

COÛT : 1500 € TTC

## Épareuse

L'épareuse que nous avons en commun avec Beynac est maintenant en notre entière possession car Beynac a choisi de s'en séparer.

Une importante maintenance d'entretien a été nécessaire.

COÛT D'ACQUISITION : 1 100 € TTC (payé en 2019)

COÛT D'ENTRETIEN : 2588 € TTC

## Entreprises intervenantes :

S.A.S BOUCHAUD - Chalus

SARL PEYRAT Michel - Saint Maurice Les Brousses

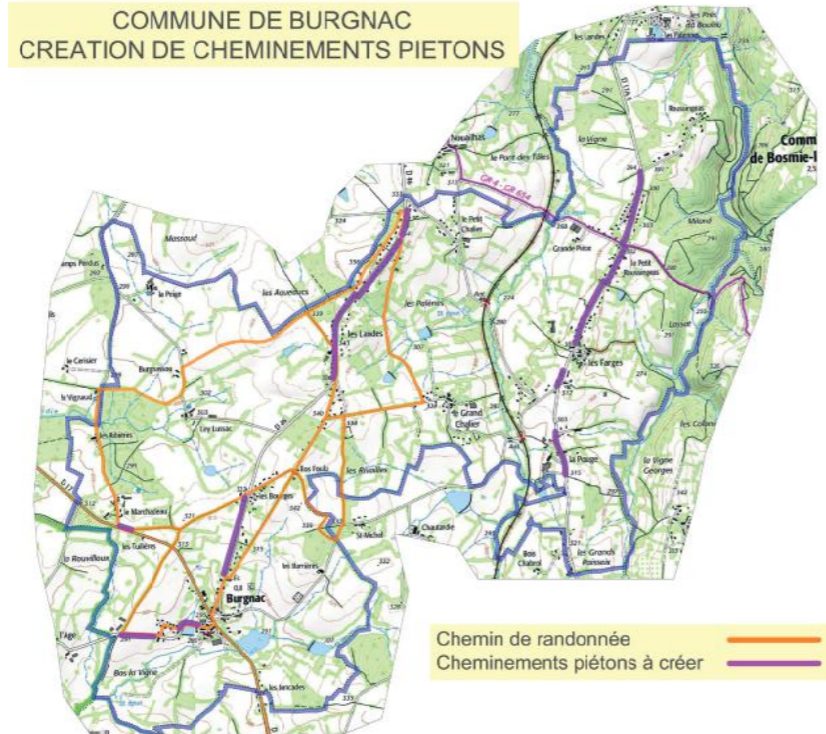


## Voiries départementales

### Cheminements en liaisons douces

Un projet de sécurisation piétonnier le long des départementales dans les zones urbanisées est en cours d'étude auprès de l'ATEC 87 afin d'en examiner la faisabilité et le coût.

L'ATEC 87 est l'agence d'assistance technique du Conseil Départemental de la Haute-Vienne au service des collectivités rurales du département pour les voiries, les bâtiments et l'informatique.



## Voiries communales

### Réfection de la UC 4

Pour l'année 2021, la réfection de la VC 4, qui part du Marchadeau jusqu'à Champs Perdu, a été retenue. Cette route sera refaite en collaboration avec Saint Martin le Vieux car des tronçons appartiennent aux 2 communes.

**COÛT PRÉVISIONNEL : environ 43 000 €HT**

#### Subventions :

Demande de subvention en cours auprès du Département

### Intempéries

Suite aux intempéries d'octobre 2020, des travaux sur une partie de la voirie VC 10, du Petit Chalier en direction de Nouaillhas, devraient être effectués (arasement et canalisation des eaux pluviales).



**COÛT PRÉVISIONNEL : environ 12 000 €HT**

#### Subventions :

Demande de subvention en cours auprès du Département et de l'État

## Restructuration, réfection et embellissement de la rue Froide

La commune va engager des travaux de réfection de la rue Froide (rue face à l'église) : revêtement du sol avec un enrobé à chaud ainsi que création de caniveaux en pavés, de trottoirs en béton désactivé et d'un réseau de collecte d'eau pluviale. Le syndicat VBG (Vienne Briançonnais Gorre) prend à sa charge le renouvellement de la canalisation d'eau potable. Une partie de la VC 212 qui débouche sur la RD 46 sera enduite d'un revêtement bicouche.



**COÛT PRÉVISIONNEL : 42 000 €HT**

#### Subventions :

Demande de subvention en cours auprès du Département et de l'État

## Numérotation

Dans le cadre du raccordement à la fibre de chaque domicile, il est nécessaire d'avoir pour chaque foyer une adresse précise.

Les élus travaillent actuellement sur une consolidation et révision de la numérotation sur la commune ; cela passe, entre autres, par la création de nouvelles rues et impasses.

Lors de la séance du 16 novembre, le Conseil Municipal a ainsi décidé de nommer les voies suivantes :

- Impasse du Rocher (Bourg)
- Impasse des Lys (Bourg)
- Impasse de la Briqueterie (Les Bouèges)
- Route des Bouèges (Les Bouèges)
- Allée de la Tuilerie (Les Bouèges)
- Chemin des Rivailles (Les Landes)
- Chemin du Puy de l'Or (Le Grand Chalier)
- Impasse de l'Étang (Le Grand Chalier)
- Route des Jardins (Bos Foulu – Le grand Chalier)

**Tout foyer concerné par un changement d'adresse (rue et/ou numéro) sera informé par un courrier explicatif de la mairie.**

## Panneaux d'information dans les hameaux

D'anciens panneaux d'affichage électoraux ont été récupérés et vont être implantés dans les hameaux de Burgnac : **Marchadeau, les Landes, Les Farges, le Petit Chalier et Le Grand Chalier.**

Ces panneaux d'affichage seront identifiés « **AFFICHAGE RÉSERVÉ AUX INFORMATIONS COMMUNALES** ».

Ils vont permettre à l'équipe municipale de vous communiquer de manière dynamique :

- des informations générales (changements d'horaires d'ouverture de la mairie...)
- des informations de sécurité et d'intérêt général (plan Vigipirate, alerte canicule, alerte sanitaire...)
- des annonces événementielles (réunions publiques, rendez-vous importants, fêtes, spectacles...)

Ces panneaux seront également à la disposition des associations communales.

## Une fin d'année scolaire pas comme les autres



L'annonce du confinement, par le Président de la République pour faire face à la pandémie de Coronavirus, a entraîné la fermeture des crèches, des établissements scolaires et des universités à compter du lundi 16 mars. Immédiatement, les élus et enseignants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) se sont organisés pour proposer un accueil des enfants des personnels soignants. Beynac, Burgnac et Meilhac ont mutualisé leurs agents communaux, afin d'assurer la surveillance des élèves de maternelle à Beynac et de primaire à l'école de Burgnac.

La fin du confinement, le 12 mai, a permis le retour des élèves de la grande section de maternelle jusqu'au CM2 dans les écoles du RPI, sur la base du volontariat. Les enfants de petite et moyenne section de maternelle ont dû continuer à rester chez eux. Seuls ceux dont les parents exercent des professions « de première ligne » ont continué d'être accueillis en priorité.

Les conditions d'accueil ont été revues pour satisfaire au protocole sanitaire de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse : service de garderie matin et soir dans chaque commune, réaménagement des locaux, révision des temps de récréation, désinfection régulière...



Le service de restauration ne pouvant plus être assuré, les parents ont dû fournir un repas froid à leur enfant. Cela a permis en cette fin d'année scolaire de pique-niquer dans le jardin pour la plus grande joie de tous ! **Nous tenons à remercier pour leur collaboration les agents et les enseignants du RPI ainsi que les bénévoles qui ont apporté leur aide aux élus.**

## À vos masques, prêts partez !

Le mardi 1<sup>er</sup> septembre, enseignantes, agents communaux et élus, tous masqués, étaient dans les starting-blocks pour donner le départ de cette nouvelle année scolaire. L'accueil des familles s'est déroulé dans la bonne humeur et le respect des distanciations sociales. Les enfants, prêts à rejoindre leur maîtresse et leurs copains, ont dit au revoir à leurs parents pour débiter ensemble cette nouvelle aventure.

Cette année, nous accueillons à Burgnac 32 élèves de CP, 17 de CE1 et 20 de CE2 pour un effectif de 69 élèves.

## Une fois n'est pas coutume, nous allons vous raconter la sortie de ce premier jour de classe



C'est le jour de l'année où le plus grand nombre de parents vient chercher leur enfant, découvrant ainsi les premières impressions de leurs chérubins.

Côté parents, ils sont invités à monter dans le jardin et à attendre derrière le portillon donnant sur la cour.

Côté enfants, ils sont rassemblés sous le préau et mis en rang pour prendre leur bus respectif ou attendre leurs parents. Certains sont pressés de quitter l'école surtout lorsqu'ils aperçoivent un adulte venant les chercher ; d'autres perdus, ne savent pas ou ont oublié s'ils doivent prendre ou non le bus. Certains sautent partout, heureux de pouvoir enfin se défouler. Les uns cherchent leur gilet "jaune" (obligatoire pour les élèves du RPI qui prennent le bus) tandis que les autres, épuisés, tirent leur sac : merci les roulettes !

Les premiers jours, l'attente est un peu longue mais s'explique par l'arrivée à Burgnac de 32 nouveaux CP qui ne connaissent pas l'organisation de l'école.

Les enfants sont dispatchés dans les 5 bus attribués au RPI, en fonction de leur trajet retour respectif, ou remis à leur famille. Burgnac étant située entre Beynac et Meilhac, tous les bus s'arrêtent et se croisent à l'école de Burgnac. Les agents du périscolaire de Burgnac doivent gérer les correspondances ; certains élèves de Meilhac descendent d'un bus pour remonter dans un autre. Il faut donc être très vigilants et disciplinés afin de n'oublier personne.

Mais tous les élèves prennent vite leurs marques et cet exercice compliqué les premiers jours s'avère devenir un jeu d'enfant. Comme nous abordons le transport scolaire, nous rappelons aux automobilistes d'être vigilants et de réduire leur vitesse surtout le matin et en fin de journée car nos enfants sont sur le bord des routes.

## Rentrée 2020 : les effectifs du RPI

### Répartition des 177 élèves par niveau et commune

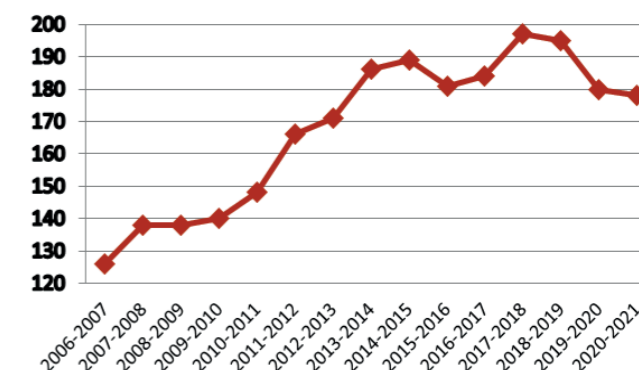
Niveaux	Enfants domiciliés à			Effectif par niveau
	Beynac	Burgnac	Meilhac	
Petite section	15	2	3	20
Moyenne section	10	9	3	22
Grande section	7	5	8	20
CP	11	16	5	32
CE1	11	3	3	17
CE2	6	10	4	20
CM1	6	6	8	20
CM2	7	13	6	26
<b>TOTAUX</b>	<b>73</b>	<b>64</b>	<b>41</b>	<b>177</b>

### Les 8 classes du RPI

École	Enseignant	Effectif par niveau	Total par classe
Beynac (62)	Mme AUDONNET + Mme PUYMERAIL	20 PS	20
	Mme LEONARD	22 MS	22
	Mme JAGAILLE	20 GS	20
Burgnac (69)	Mme FONTANILLE	24 CP	24
	Mme LINTZ + Mme PUYMERAIL	8 CP + 12 CE2	20
Meilhac (46)	Mme ROGRON + Mme PUYMERAIL	17 CE1 + 8 CE2	25
	Mme SELLS	20 CM1	20
	M. TEISSIER + Mme PUYMERAIL	26 CM2	26

En gras : les directeurs de chaque école

### Évolution des effectifs du RPI



Cette année, le nombre d'enfants scolarisés dans les 3 écoles du RPI a légèrement diminué ; 180 élèves à la rentrée 2019 et 177 en septembre 2020.

À la rentrée 2021, cet effectif devrait encore chuter si on se fie aux seules courbes de naissance.

Cependant on constate, depuis plusieurs années, une augmentation des arrivées et des départs d'élèves de tous niveaux d'enseignement tout au long de l'année (déménagement, divorce, mutation professionnelle, transfert vers des écoles privées...). Cela rend difficile toute prévision d'évolution des effectifs.

**Merci de signaler tout départ ou arrivée le plus tôt possible auprès de la mairie, d'un élu ou d'un enseignant d'une des 3 communes du RPI afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire suivante.**

## Les enseignantes de Burgnac



**Anne-Sophie ROGRON**  
CE1 + CE2  
(sauf 1 lundi par mois pour décharge direction)



**Marie LINTZ**  
CP + CE2  
(sauf les jeudis)



**Florence FONTANILLE**  
CP



**Marine PUYMERAIL**  
Classe de Mme LINTZ les jeudis + Classe de Mme ROGRON un lundi par mois

## Les agents de l'école



**Marie-Pierre DE ALMEIDA**  
Restauration  
Gestion arrivées et départ bus  
Entretien des locaux scolaires



**Lolita CARPEZAT**  
Aide restauration  
Accompagnatrice dans le grand bus



**Monique FAYE**  
Surveillance de la cour  
midi et soir  
Aide restauration  
Entretien des locaux scolaires



**Elisabete RODRIGUES**  
Surveillance de la cour  
midi et soir

## Nouvelle organisation de la cantine et de la pause méridienne

Depuis le début de l'année 2020, pour atténuer le bruit dans la cantine et éviter les pertes de temps, les élus en charge des affaires scolaires se sont rendus dans les communes voisines pour s'inspirer d'autres expériences et ont réfléchi à une nouvelle organisation afin d'améliorer la pause méridienne pour tous (agents et enfants).

À la rentrée de septembre, des changements ont été opérés. La cantine a été réorganisée et un nouveau règlement, valable durant toute la pause méridienne, a été adopté.

Concernant le règlement : afin de prévenir et impliquer parents et enfants, des cartons, signalant les écarts de conduite mais aussi les efforts et améliorations du comportement des enfants, sont transmis aux familles concernées. Cette nouvelle procédure n'a pas pour but de sanctionner mais de faire respecter les règles de vie et d'informer rapidement les parents sur les écarts constatés.

Le principal but étant que les enfants accueillis reçoivent des repas équilibrés, dans un lieu sécurisé et dans une atmosphère conviviale et sereine, dans le respect de chacun.

À la cantine, nous avons opté pour deux services. Les enfants prennent leur repas par table de 4. Le service se fait au plat, avec un chef de table qui sert ses camarades. Cette méthode leur donne de l'autonomie, les responsabilise mais aussi leur apprend les règles de partage.

Lolita et Marie-Pierre en charge du service cantine, les aident et veillent à ce que tout se passe bien.



Il en ressort quelques situations drôles :

- « Moi, j'aime pas les carottes ! »
- Je te donne que 2 morceaux car il faut goûter. Et tu verras, ici elles ont pas le même goût qu'à la maison !
- « Moi, je ne veux plus être chef de table ! »
- Pourquoi ?
- « Ben, ils mangent trop vite. J'ai pas le temps de manger mes pâtes carbo, qu'ils en veulent déjà d'autres ! »

À l'extérieur pendant ce temps, l'autre groupe s'amuse, discute et se défoule.

Une désinfection plus poussée du réfectoire entre les services de repas est nécessaire. Aussi les enfants des deux services se retrouvant ensemble dans la cour, un agent supplémentaire a été recruté pour la surveillance.

La présence de deux agents permet aux enfants de bénéficier, outre la cour, de l'accès au terrain multisports ou au jardin (espace vert reliant les deux bâtiments). Les enfants peuvent également se rendre dans la salle multi-activités (ex cantine) les jours de mauvais temps ; des jeux, feuilles et crayons sont mis à leur disposition pour leur plus grande joie !

Les enseignantes ou agents encadrant un groupe d'élèves sont prioritaires pour l'utilisation du terrain multisports pendant la journée scolaire. Merci aux personnes extérieures à l'école de bien vouloir respecter cette consigne.



## Vive les sciences !

Tous les voyages de fin d'année et les sorties sportives ont été annulés pour cause de crise sanitaire.

Aussi, une partie du budget transport alloué à l'école de Burnac a été utilisée, par la Directrice de l'école, pour l'achat de kits de sciences.

Vous allez pouvoir découvrir ce qu'ont pu explorer nos petits scientifiques dans les articles suivants fournis par les enseignantes de l'école de Burnac.



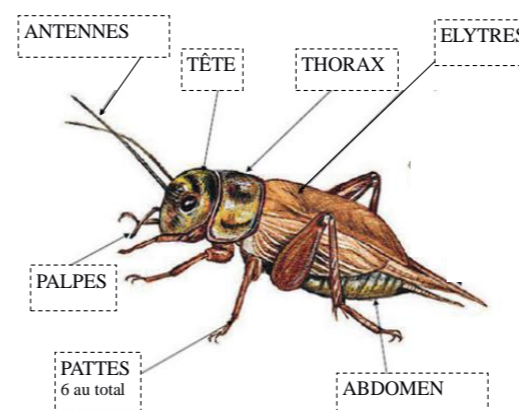
## Le grillon

### Classe des CE1-CE2 (Mme ROGRON)

Pendant les récréations, nous avons cherché des insectes dans le jardin de l'école.

Nous avons trouvé des fourmis, des gendarmes, un papillon, un scarabée et Simon a même réussi à faire sortir un grillon de son terrier !

### Nos observations. L'anatomie d'un grillon.



À partir des informations que nous avons collectées, nous avons rédigé un petit documentaire.

### Son corps

Le grillon a des oreilles au niveau des pattes. Le mâle possède de fausses ailes, appelées élytres. Elles servent à faire un son particulier pour appeler la femelle.

### Son régime alimentaire

Cet insecte est herbivore, il mange l'herbe qui est à proximité de son terrier, il ne s'éloigne jamais trop loin.

### Un de ses prédateurs

L'araignée est l'un des prédateurs du grillon. Elle ne quitte jamais sa toile, c'est le grillon qui vient se coller dedans. L'araignée lui injecte alors du venin avec ses crochets et l'emballage avec un de ses fils. Elle le gardera en réserve pour plus tard. Elle retourne ensuite à son poste d'observation.

### Le mode de déplacement

Cet orthoptère se déplace en marchant et non en volant, ses ailes ne lui servent qu'à faire de la musique pour communiquer avec la femelle.

### Son habitat

C'est un animal solitaire, il se creuse un terrier pour y vivre tout seul. Pour le faire sortir, il suffit de prendre un brin d'herbe et de le chatouiller. (Ne pas oublier de le remettre ensuite dans son terrier.)

### La mue

Quand le grillon change de peau, on dit qu'il mue. En général, il va rester près de son terrier car il est vulnérable à ce moment-là. Lorsque son ancienne peau noire commence à se craquer, il gigote en avançant pour en sortir. Sa nouvelle peau est marron et ses élytres sont blanches car encore humides. Il va alors aller au soleil pour les sécher.

## Appel aux dons

Afin de renouveler et d'agrandir le stock de jeux de l'école de Burnac, la commune lance un appel aux dons de jeux ou jouets pour des enfants entre 6 et 10 ans encore en bon état :

- jeux d'intérieur (jeux de société, puzzles, jouets...)
- jeux d'extérieur (cordes à sauter, cerceaux, ballons...)
- pelotes de laine (pour faire des bracelets : une des occupations préférées des enfants)
- matériel de loisirs créatifs (scoubidou, perles, gommettes, livre de coloriage...)

Les dons sont à déposer à l'accueil de la mairie ; un carton est mis à disposition.

Merci pour votre aide et votre générosité au profit des élèves de l'école de Burnac.

## PÉRISCOLAIRE

## La nature

### Classe des CP-CE2 (Mme LINTZ)

Vendredi 13 novembre, nous sommes allés dans les bois de Bos Foulu. Nous avons observé des insectes et des traces de vie d'animaux : des empreintes, des terriers, des turricules de vers de terre, des feuilles et des champignons grignotés.

Nous avons ramassé des feuilles, des branches, de la mousse, des écorces, des fougères, des bogues de châtaignes, des glands, des plumes.

Nous les avons utilisés pour créer des insectes imaginaires ou des visages à la manière d'Arcimboldo.



### Classe des CP (Mme FONTANILLE)

Nous avons ramassé des feuilles et des fruits d'arbres présents dans nos forêts. Nous les avons ensuite observés, comparés, nommés en classe.

Mme FONTANILLE a réalisé le document ci-dessous sur le chêne, à partir de ce que les CP avaient trouvé.

### La naissance d'un chêne

Le gland est à la fois le fruit et la graine du chêne.

Etat du gland avant la germination

Glands dont la germination a commencé puis évolué pour donner naissance à un jeune arbre.

Etat du gland après la germination

Le gland est attaché à l'arbre par sa CUPULE et son PEDONCULE. La partie blanche se nomme le COTYLEDON. C'est une réserve de nourriture pour le futur arbrisseau. La petite pointe s'appelle le GERME. C'est de là que démarre la GERMINATION.

La racine se développe dans la terre en même temps que la tige et les feuilles dans l'air. A la fin de la germination, le cotylédon est desséché car il a été vidé de sa substance nutritive pour permettre au petit chêne de se développer. Il se nourrit maintenant grâce à ses racines.

### Quatre chênes fréquents en Limousin

**Le chêne rouvre (ou sessile)**  
Les glands de forme ovale sont accrochés directement à une petite branche en petit groupe. La feuille a une tige un peu longue et pas d'oreillettes (petits lobes) à sa base.

**Le chêne pédonculé (ou commun)**  
Les glands ovoïdes sont accrochés à la branche par un long pédoncule. La feuille a une tige courte et deux oreillettes (petits lobes) à sa base.

**Le chêne rouge (ou américain)**  
Il est originaire d'Amérique du Nord et il réputé pour ses couleurs automnales. Les glands sont ronds; leur cupule peu profonde est plus large que le gland. Les lobes des feuilles sont très effilés.

**Le chêne des marais**  
Il est aussi originaire d'Amérique du Nord. Les glands sont ronds mais leur cupule est plus petite et « déborde » moins que celle du chêne rouge. Ses feuilles sont profondément lobées et effilées.

## Noël à l'école

Depuis plusieurs années, le traditionnel repas de Noël offert aux élèves de Burgnac a lieu dans la salle des fêtes. Cette année 2020, pas commune, nous a contraint à modifier les habitudes ; le repas de Noël a été servi dans la cantine, en deux services pour éviter le brassage des élèves.

Marie-Pierre et Lolita avaient concocté un menu festif à nos petits gourmets. Ce délicieux déjeuner, apprécié de tous, s'est déroulé dans une ambiance conviviale et les élèves ont pu « trinquer » (avec du Champomy !) afin de se souhaiter un joyeux Noël.

Dans l'après-midi, c'est un Père Noël masqué, Covid oblige, qui a rendu visite aux enfants dans les classes pour leur apporter quelques friandises avant d'entamer sa grande tournée mondiale la semaine prochaine. Un grand merci à lui ; il a clôturé cette journée festive en beauté !



**Entrée:**  
Feuilleté de pouiarde et pomme sauce foie gras

**Plat:**  
Magret de canard  
Pom pin forestières  
Fagot d'haricots verts

Fromage

**Dessert:**  
Trilogie de desserts et son verre de pétillant:  
mini camelé, mini chou, mini moelleux caramel beurre salé



## Informations pratiques

### Horaires de l'école de Burgnac

	Matin	Après-midi
Lundi	8h50	13H45
Mardi	12H15	16H20
Vendredi		

Les enfants, non acheminés par bus, ne peuvent entrer dans l'enceinte de l'école qu'à partir de 8H40, par le portillon du bas et sous la surveillance d'un agent municipal ou d'un enseignant.

### Parking

Le parking situé près du groupe scolaire du haut est strictement réservé au personnel de l'école et aux bus scolaires.

Pour des raisons de sécurité, les parents doivent se garer près du groupe scolaire du bas : dans le chemin des Écureuils ou sur le parking de la salle des fêtes.

### En cas d'absence de l'élève

Prévenir l'école avant 8h40 au : **05 55 58 30 25**  
(Autres horaires : ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur)

### En cas d'intempéries

- Bus
- [www.moohv87.fr](http://www.moohv87.fr) pour savoir si le transport scolaire est interdit sur notre secteur,
  - contacter le transporteur RRTHV au **05 55 10 31 00**,
  - réception d'un SMS pour ceux qui ont coché l'option "alerte SMS" sur la fiche d'inscription.

À noter que si le bus n'est pas passé le matin, il ne circulera ni le midi, ni le soir.

### École

Appeler l'école au **05 55 58 30 25** pour savoir s'il a été possible de mettre en place un accueil et pour en connaître les modalités de fonctionnement. Et surtout **ne laissez jamais votre enfant seul, sans adulte, devant l'école ou même dans la cour.**

### Garderie

Pour tous les enfants du RPI, la garderie a lieu à l'école de **Beynac** : **le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 19h.**

Contact en cas d'urgence : **05 55 70 36 84**

### Paiement cantine de Burgnac et garderie de Beynac

Repas : **3,30 €**  
Garderie : **1,40 € le matin + 1,40 € jusqu'à 18h + 1,40 € après 18h.**

Pour le paiement, merci de privilégier TIPI ou le prélèvement automatique.

TIPI : se connecter sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

avec l'identifiant et les références inscrites sur la facture puis régler les prestations par **Carte Bancaire** (possibilité d'imprimer un **ticket de paiement**).

**Prélèvement automatique** : pour le paiement de la cantine se rendre à la mairie de BURGAC avec un RIB pour signature du contrat et pour la garderie faire de même à la mairie de BEYNAC.

## Taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé de ne pas voter d'augmentation des taux d'imposition de la taxe d'habitation, de l'impôt foncier bâti et de l'impôt foncier non bâti.

## Transfert de l'assainissement à la CCVV

La compétence assainissement collectif a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la Communauté de Communes du Val de Vienne. **Le résultat d'exploitation du budget assainissement de l'exercice 2019 a été reporté dans le budget communal pour un montant de 324 834 €<sup>(1)</sup>.** La commune de Burgnac a transféré à la CCVV un montant de 21 854,79 €, représentant sa quote-part de transfert d'excédents.

## COVID 19

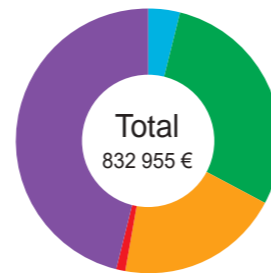
Des dépenses exceptionnelles, liées à la crise sanitaire, affectent le budget 2020 de la collectivité. Tous les bâtiments de la commune recevant du public ont été dotés de produits et d'équipements afin de respecter les consignes sanitaires. Les agents communaux ont été sensibilisés et dotés de masques, visières, gants et vêtements adaptés. Un écran de protection a été installé sur la banque d'accueil du secrétariat de la mairie. Le surcoût engendré par la COVID 19 sur la commune s'élève à environ 4 000 € et a fait l'objet d'une aide de la part de l'État à hauteur de 369 €, soit moins de 10% des sommes engagées.

## Recettes de fonctionnement 2020

	2017	2018	2019	2020
Ventes de produits	49 300 €	55 300 €	56 300 €	37 161 €
Impôts et taxes	220 000 €	229 000 €	235 000 €	241 000 €
Dotations et participations	157 800 €	148 600 €	155 500 €	155 400 €
Autres produits de gestion	14 000 €	15 000 €	12 500 €	7 000 €
Atténuation des charges	16 600 €	1 000 €	1 000 €	3 000 €
Produits financiers et exceptionnels	610 €	1 810 €	1 110 €	8 110 €
Excédent de fonctionnement reporté	111 541 €	51 784 €	136 288 €	381 134 € <sup>(1)</sup>
Neutralisation de subventions			3 600 €	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>569 851 €</b>	<b>532 494 €</b>	<b>601 298 €</b>	<b>832 955 €</b>

## Détail des recettes

- 46 % Excédent de fonctionnement reporté
- 29 % Impôts et taxes
- 20 % Dotations et participations
- 4 % Ventes de produits
- 1 % Produits financiers

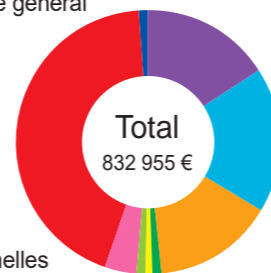


## Dépenses de fonctionnement 2020

	2017	2018	2019	2020
Charges à caractère général	130 150 €	144 900 €	142 600 €	134 850 €
Charges de personnel	179 700 €	146 000 €	142 200 €	152 011 €
Autres charges de gestion	126 600 €	132 100 €	130 810 €	121 010 €
Péréquation intercommunale	6 500 €	7 000 €	6 500 €	6 500 €
Charges financières	10 020 €	11 070 €	10 100 €	9 100 €
Charges exceptionnelles	1 250 €	300 €	300 €	10 335 €
Dépenses imprévues	30 631 €	33 000 €	30 950 €	30 000 €
Virement section investissement	81 000 €	24 124 €	130 238 €	364 999 € <sup>(1)</sup>
Amortissements	4 000 €	34 000 €	7 600 €	4 150 €
<b>TOTAL</b>	<b>569 851 €</b>	<b>532 494 €</b>	<b>601 298 €</b>	<b>832 955 €</b>

## Répartition des dépenses

- 44 % Virement section investissement
- 18 % Charges de personnel
- 16 % Charges à caractère général
- 15 % Autres charges de gestion
- 3,6 % Dépenses imprévues
- 1,2 % Charges exceptionnelles
- 1 % Charges financières
- 0,8 % Péréquation intercommunale
- 0,4 % Amortissement



## 2000-2020 : 20 ans d'actions communautaires

Le 18 décembre 2020, la Communauté de communes du Val de Vienne a fêté ses 20 ans.

**Vingt années d'actions ambitieuses : sociales, économiques, environnementales, au service de près de 15 600 habitants.**

L'intercommunalité permet aux communes membres de porter des projets qu'elles ne pourraient assumer seules, telle que la prévention et le tri des déchets, le développement économique, l'aménagement du territoire ou encore le déploiement de la fibre.

Des infrastructures sont également nées de la volonté politique des élus communautaires et sont présentes dans le quotidien des habitants du Val de Vienne : le Centre sportif, le Pôle jeunesse ou plus récemment la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Ces structures accueillent chaque semaine des centaines d'enfants, de familles ou tout simplement d'usagers, aux profils très variés, en quête d'un service de proximité et de qualité.

Des projets qui ne pourraient voir le jour sans la détermination des élus et l'investissement d'hommes et de femmes au sein des services intercommunaux !

Plus que jamais, dans ce contexte économique et sanitaire difficile, la mutualisation des moyens et la solidarité sont de rigueur. **Malgré ses vingt années, le slogan de la Communauté de communes n'a pas pris une ride : « Ensemble, on est plus forts ! ».** Ensemble, car les élus communautaires qui représentent votre commune sont ceux-là mêmes qui construisent l'avenir du Val de Vienne. La communauté de communes, ce sont les communes !

**Comme la Communauté de communes du Val de Vienne a encore de beaux jours devant elle et des projets plein la tête, souhaitons-lui longue vie !**

Pour suivre au quotidien les actions menées par la Communauté de communes, suivez la page Facebook « Val de Vienne, la Communauté de communes » et inscrivez-vous à la newsletter sur le site [valdevienne.fr](http://valdevienne.fr)



▲ Le Pôle Jeunesse

▼ Le Centre sportif



## Marie-Noëlle ANDURU



Directrice Générale des Services de la Communauté de communes, elle en était la pierre angulaire et la cheffe d'orchestre. Un accident de santé aussi brutal qu'injuste l'a arrachée à l'affection des siens. Ceux qui ont côtoyé Marie-Noëlle ont apprécié ses compétences et sa gentillesse. Sa disparition laisse un grand vide.

## Déchets recyclables : du nouveau !

Depuis début juillet, il est beaucoup plus simple de trier car on peut déposer dans le bac au couvercle jaune, en plus de ce que l'on déposait auparavant, **tous les emballages en matière plastique** : pots de yaourt, sacs et films plastiques, capsules de café, barquettes, sachets de chips... Mieux trier, c'est recycler davantage et participer activement à la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, le défi consiste à réduire la quantité d'ordures ménagères non valorisables et à trouver des solutions techniques viables financièrement pour recycler toujours plus d'emballages. À titre d'exemple, concernant les emballages en plastique, sur un million de tonnes mises sur le marché chaque année en France, à peine un tiers est recyclé. Il existe donc encore de grandes marges d'amélioration ! Une des solutions pour progresser est donc de simplifier le geste de tri en permettant à chacun de mettre tous les emballages plastiques dans le bac de tri et de développer ainsi le recyclage de ces emballages qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors tels que les films, pots et barquettes.



### Le saviez-vous ?

12 bouteilles plastiques recyclées = 10 nouvelles créées / 1 tonne de papier recyclé = 17 arbres épargnés

## Déchets COVID

La CCVV souhaite rappeler que **les masques chirurgicaux, mouchoirs en papier et gants jetables ainsi que les lingettes de nettoyage usagées doivent être impérativement placés dans un sac poubelle fermé qui devra ensuite être jeté dans le bac gris, dédié aux ordures ménagères.**

Pour les personnes suspectées ou contaminées, il est recommandé de placer l'ensemble de ces déchets dans un deuxième sac poubelle, de les stocker à part pendant 24 h avant de les jeter dans le bac gris. En aucun cas, ces déchets «de soins» ne doivent être jetés dans les bacs de recyclage au couvercle jaune.

Le respect de ces bonnes pratiques permet de limiter la propagation du virus et de protéger les personnels de collecte.

## Fibre optique

L'action publique des collectivités assure l'extension progressive du réseau de fibre optique sur le territoire.

Les secteurs de Roussingéas et une partie de Petit Roussingéas sont désormais raccordés sur le NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Bosmie l'Aiguille.

Les foyers ou entreprises concernés peuvent bénéficier du très haut débit en s'abonnant auprès d'un fournisseur d'accès à internet partenaire du réseau public construit par Dorsal, exploité et commercialisé par Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit (NATHD).

**Le déploiement sur le reste de la commune est prévu, sauf incident, en 2022 avec une commercialisation fin 2022 début 2023.**



Attention pour les réseaux aériens : les articles L48 et L51 du code des postes et communications électroniques précisent que **le propriétaire ou locataire d'un terrain sur lequel se trouve de la végétation est responsable de l'élagage.**

**Tout câble détérioré par la végétation d'un propriétaire ou locataire engage la responsabilité de ces derniers.**

Il est à noter que le coût de remplacement d'un câble de fibre optique est très supérieur à celui d'un fil téléphonique en cuivre.

## Élections Communautaires

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, le premier conseil de la Communauté de communes du Val de Vienne s'est réuni jeudi 4 juin 2020 au Centre sportif du Val de Vienne à Aix-sur-Vienne.

**Philippe BARRY**, président sortant et maire de Saint-Priest-sous-Aixe, a été réélu pour un deuxième mandat.

### Les vice-présidents

René ARNAUD (Aix-sur-Vienne)  
Sport

Sophie BAZO (Bosmie-l'Aiguille)  
Enfance Jeunesse

Sylvie ACHARD (St-Martin-le-Vieux)  
Urbanisme & Aménagement du Territoire

Alain GEHRIG (Séreilhac)  
Environnement & Déchets

Gérard KAUWACHE (St-Yrieix-sous-Aixe)  
Solidarité, Santé, Communication, Mutualisation

Philippe TRAMPONT (Beynac)  
Budget

Alain MAURIN (Jourgnac)  
Équipements, Travaux, Services techniques

Thierry GODMÉ (Burgnac)  
Aménagement numérique et Nouvelles technologies

Serge MEYER (Aix-sur-Vienne)  
Développement Économique & Tourisme



## Maison de Santé Pluridisciplinaire du Val de Vienne

La Maison de Santé Pluridisciplinaire du Val de Vienne, située place Guillaume LEMAISTRE à Aix-sur-Vienne, a ouvert ses portes en mars dernier. Cinq médecins généralistes, huit infirmières et une diététicienne ont pris place dans les nouveaux locaux, construits en 2019 par la Communauté de communes pour maintenir sur le territoire une offre de soins pérenne et de qualité. Aujourd'hui, l'offre de soins proposée par la Maison de Santé s'est encore élargie : une psychologue, une sophrologue, une hypnothérapeute consultent sur rendez-vous certains jours de la semaine dans le cadre de la prise en charge pluridisciplinaire de la douleur et de l'anxiété. Une orthophoniste, une ergothérapeute et une gynécologue endocrinologue les ont rejoints.

## Relais COVID-19

Si les premières semaines ont été fortement impactées par la crise sanitaire, les professionnels de santé, regroupés en association, ont pu apprécier le confort de locaux neufs et adaptés à leurs pratiques.

La configuration des locaux a facilité la mise en place de deux circuits distincts de manière à éviter tout risque de contamination. Ce dispositif permet de recevoir les patients à risque infectieux, d'isoler et de tester éventuellement les suspects de Covid-19 et de poursuivre les consultations habituelles.



## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : phase d'enquête publique

La clôture de la phase de révision du PLUi a été votée en décembre en Conseil communautaire. **La phase d'enquête publique va débuter très prochainement. Tous les habitants des communes de la CCVV seront informés de la date** et pourront consulter ce nouveau PLUi puis émettre d'éventuelles requêtes lors des permanences du commissaire enquêteur.

## L'associatif : une richesse et une fierté pour la commune et ses habitants

Burgnac est riche de son tissu associatif et c'est bien sûr sans la moindre hésitation que la nouvelle équipe municipale a décidé de continuer à soutenir et aider les 8 associations que compte la commune.

Nous nous sommes engagés à insuffler une nouvelle dynamique à notre commune, à tout faire pour favoriser les échanges entre tous.

Dans ce but, une nouvelle commission communale a été créée : « Culture, Animation, Vie locale et Tissu associatif ». Nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec les associations pour essayer de maintenir et faciliter l'organisation des manifestations proposées par les associations mais aussi diversifier l'animation de notre commune à travers de nouvelles actions culturelles, intergénérationnelles, sportives...

Cette commission s'appuiera également sur la mise en place d'une commission extra-communale composée de bénévoles et élus prêts à donner de leur temps, mettre à disposition leur expérience ou offrir leur savoir-faire à la commune pour participer à des projets collectifs.

Outre un soutien logistique, nous avons prévu d'améliorer les espaces d'expression mis à disposition des associations (installation de panneaux d'affichage dans les hameaux, pages réservées aux associations dans le nouveau site internet en cours d'étude, relais des informations des associations sur le Facebook de la commune, création d'un forum des associations...). Nous souhaitons également proposer de nouveaux services et actions culturelles (spectacles, expositions, débats, bibliothèque, marchés, café associatif, formations diverses, visites culturelles, création d'un parcours de santé...) en collaboration avec les associations et les personnes volontaires de la commission extra-communale.

La majorité des élus est membre d'une ou plusieurs des associations de la commune, preuve de l'importance qu'accorde l'équipe municipale au tissu associatif.

Et même si durant l'année 2020, les associations ont été contraintes d'annuler bon nombre de manifestations, elles sont bien présentes et prêtes à animer de nouveau notre village et à faire renaître la convivialité et les échanges ; tout ce qui nous manque cruellement durant cette crise sanitaire.

Nous espérons que ces explications et les articles ci-après, écrits par chacune des associations, vous donneront envie de rejoindre au moins l'une d'entre elles.

N'hésitez pas à les contacter à tout moment de l'année pour obtenir des informations complémentaires.

## Annuaire des associations

### ACCA (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)

Marc LEYCURAS : 05 55 58 28 16 / 06 83 30 73 96  
[marc.leycuras@hotmail.fr](mailto:marc.leycuras@hotmail.fr)

### BRICKS AND COMPANIES

Sandrine MONDOUT : 06 13 45 04 48  
[bricksandcompanies@gmail.com](mailto:bricksandcompanies@gmail.com)

### COMITÉ DES FÊTES

Nicolas LEBRUN : 06 65 28 37 65  
[comitesdesfetes.burgnac@orange.fr](mailto:comitesdesfetes.burgnac@orange.fr)

### COMITÉ INTERPAROISSIAL DE BEYNAC - BOSMIE L'AIGUILLE - BURGAC

David DUBOUCHERON : 05 55 32 71 89  
[dcdb@hotmail.fr](mailto:dcdb@hotmail.fr)

### GV BURGAC (GYMNASTIQUE VOLONTAIRE)

Ghislaine REBEYROL : 06 84 21 73 89  
[gym.burgnac@gmail.com](mailto:gym.burgnac@gmail.com) ou [ghis.rebeyrol@orange.fr](mailto:ghis.rebeyrol@orange.fr)

### JEUNESSES D'ANTAN

Bernard TROADEC  
[ja.burgnac@gmail.com](mailto:ja.burgnac@gmail.com)

### LES AMIS DES CHEMINS DE SAINT MÉDARD

Pascal GRELET : 05 55 70 28 55  
[pascalgrelet@orange.fr](mailto:pascalgrelet@orange.fr)

### MAXI'MOMES

Émilie CALVET : 06 50 95 42 58  
[emilie.calvet@neuf.fr](mailto:emilie.calvet@neuf.fr)

## Les Zazous, tournée d'adieu et baisser de rideau

En 2010 naissaient les Zazous à l'initiative de Lucienne NAVARRO qui, lors d'une sortie du club des Jeunesses d'Antan avait lancé le défi de monter une troupe de théâtre amateur à Burgnac.

**10 ans, 10 pièces et 63 représentations plus tard, les Zazous quittent le devant de la scène !**

Toutes les pièces interprétées par la troupe au cours de cette décennie ont permis à un public fidèle de passer de superbes soirées de rires et de détente.



Ci-dessous le parcours de la troupe avec le nombre de représentations par pièce :

- 2011-2012 : « Si on parlait un peu des hommes » x 3
- 2012-2013 : « Emmène-moi à l'Élysée » et « Noces d'or » x 5
- 2013-2014 : « L'amour est dans la grange » x 6
- 2014-2015 : « Le Casimir de la Léonie » x 8
- 2015-2016 : « Véro veut se marier » et « Les Tamalous » x 11
- 2016-2017 : « Le vieux vélo vert » x 11
- 2017-2018 : « Le Club des Poulettes » x 12
- 2019-2020 : « Sexy-Flag » x 7

Le 22 février 2020, la dernière représentation a eu lieu au profit de l'association « Maxi'Mômes » à la salle des fêtes de Beynac. 200 personnes étaient venues applaudir la « dernière des Zazous » !

Les 5 acteurs composant la troupe lors de cette dernière saison souhaitaient pour la plupart prendre du recul... et la Covid est arrivée, obligeant l'ensemble des troupes artistiques à se « mettre en veille » et à renoncer temporairement à leurs activités culturelles.

Aussi, d'un commun accord avons-nous pris la décision, avec un pincement au cœur, de clôturer définitivement notre association.

### L'actif des Zazous a été offert à diverses associations :

- le bus servant au transport du matériel a été offert aux « Restos du cœur »,
- 5 000 € ont fait l'objet de dons à des associations culturelles et caritatives,
- la commune de Burgnac s'est vue offrir les 3 praticables (scène), propriété de l'association, et 2 200 € notamment pour l'acquisition de matériel au profit des jeunes (terrain de loisir) et des écoles.

**Un grand merci à notre fidèle public qui nous a soutenus durant ces 10 années et surtout à l'ensemble des acteurs qui sont montés sur les planches pour porter au plus haut la renommée des Zazous.**

*Lucienne et André NAVARRO*



**RESTOS DU CŒUR ■ Un don bienvenu.**  
Les Restos du cœur de la Haute-Vienne ont tenu à remercier vivement l'association « Les Zazous de Burgnac » pour le don d'un véhicule. La remise des clés a eu lieu mi juillet. Les dons sont toujours une source de satisfaction pour les Restos du cœur. Une majorité des véhicules de l'association arrivent en fin de vie. Alors, offrir un camion qui permettra d'assurer plus facilement les livraisons dans les centres d'activités et les ramassages dans les enseignes de la grande distribution répond concrètement à un besoin indispensable des Restos du cœur et cadre avec son objectif : apporter une aide alimentaire aux plus démunis. ■

**BEAU COMME UN CAMION.** A l'heure de la remise des clés, le 9 juillet dernier.

## ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Une nouvelle année commence ainsi qu'une nouvelle saison de chasse. Une saison de chasse très particulière due à cette crise sanitaire.

Nous avons connu un début de saison classique. Puis peu de temps après nous avons subi, comme vous tous, le premier confinement où nous sommes tous restés à la maison avec nos compagnons canins.

Au deuxième confinement, grâce à l'autorisation du préfet, nous avons pu reprendre notre passion. Régulation des grands animaux (sangliers, chevreuils).

Les palombes et les grues ont fait leurs passages dans notre région ; quelques bécasses sont même arrivées dans nos forêts.

La population de sangliers sur la commune a connu une légère augmentation en espérant qu'ils épargnent nos champs et nos cultures.

Nous remercions par ailleurs le monde agricole de nous mettre à disposition leurs parcelles afin que l'on puisse pratiquer notre loisir.

Malheureusement, la population des chevreuils diminue toujours ; baisse due à la voie ferrée et à nos axes routiers.

Enfin, l'année dernière nous avons été privés, comme toutes les autres associations de la commune, de la fête de la Saint Médard. Cette fête nous permet de partager et de communiquer avec le public sur notre passion qui est la chasse.

L'ACCA de Burgnac vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à nos amis à quatre pattes, une excellente année 2020-2021.

*Le secrétaire Vivien ARNAUD*

## Bricks and companies

### Une nouvelle association pour petits et grands !

L'association Bricks and Companies a ouvert ses portes mi-octobre 2020 sur la commune de Burgnac.

Elle a pour but de rassembler petits et grands (à partir de 5 ans) autour d'une table et d'y développer leur expressions créatives avec des briques de construction en tout genre tels que légos, gros cubes ou encore des assemblage 3D).



Sandrine MONDOUT, 33 ans, maman de deux enfants, a eu l'idée d'ouvrir cette association suite à la demande de son grand garçon, âgé de 9 ans, désireux d'entrer dans une association afin de pouvoir pratiquer l'assemblage des briques de construction avec d'autres enfants.

N'ayant pas trouvé de club dans notre département, cette maman a pris l'initiative de monter Bricks and Companies, pour offrir aux enfants un moment de partage autour de la construction.

La mairie de Burgnac a donc mis à disposition la salle des associations où l'on peut retrouver l'animatrice des ateliers, Sandrine, ainsi que les enfants, tous les samedis matins de 9h45 à 12h00. Pendant les vacances scolaires quelques séances sont également ouvertes afin que les adhérents puissent continuer à venir construire, imaginer et libérer leur créativité.

Mots de la présidente :

« Je tiens à remercier Monsieur Le Maire ainsi que son équipe pour leur accueil chaleureux et bienveillant envers notre association et de nous avoir suivi dans notre projet.

La crise sanitaire actuelle a contraint l'association à sa fermeture après seulement 3 séances mais nous serons de retour dès que nous y serons autorisés. Les constructions n'attendent que vous !! ».

**Sandrine MONDOUT**

## Comité des fêtes

Pour le comité des fêtes, comme pour beaucoup d'associations, l'année 2020 aura été une année blanche : toutes les activités prévues ont été annulées à cause de la pandémie COVID-19. Pourtant, dès le mois de février, une réunion de préparation du Loto programmé le 29 mars a réuni la plupart des membres actifs du comité des fêtes. Le premier confinement, qui a débuté le 16 mars, nous a contraints à annuler ce loto, le rassemblement de personnes en lieu clos étant interdit.

Ensuite, la fête de la Saint Médard prévue les 13 et 14 juin n'a pas pu avoir lieu pour les mêmes raisons. La Saint Médard est célébrée tous les ans depuis des années et attire de nombreuses personnes de Burgnac et des villages voisins.

Nous avons également programmé une fête du pays le 23 août. Nous n'étions pas encore reconfinés, mais nous avons préféré ne pas prendre de risque, les rassemblements étant fortement déconseillés.

Cependant, pour maintenir un esprit d'équipe, il fallait que les membres du comité se rencontrent. Aussi, le 3 octobre, une réunion suivie d'un repas s'est déroulée dans la salle des fêtes en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires et les gestes barrières. Plusieurs idées ont été lancées afin de redynamiser un peu notre village en faisant participer toutes les associations de Burgnac. Le choix s'est alors porté sur l'organisation d'un marché de pays où les producteurs locaux

pourront vendre leurs produits. Malheureusement, le 2ème confinement général nous a conduit à annuler ce marché.

Les conditions sanitaires nous interdisent la tenue de l'Assemblée Générale. Le bureau est toujours composé de :

- Nicolas LEBRUN, président
- Betty BARATAUD, trésorière
- Georges ALLIAUD, trésorier adjoint
- Bernard LAGRANDE, secrétaire
- Marie Christine PUIVIF, vérificatrice aux comptes

Pour 2021, difficile de faire des projets, mais on peut retenir l'organisation de marchés de producteurs et bien sûr la fête de la Saint Médard si les conditions sanitaires évoluent vers une situation normale. Soyons raisonnablement optimistes.

N'hésitez pas à nous rejoindre ; toutes les bonnes volontés, décidées à donner un peu de leur temps pour participer à l'organisation de ces activités dans notre commune, seront les bienvenues.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, joie et surtout santé pour cette nouvelle année 2021.



## Comité inter paroissial

Comme beaucoup d'associations, le comité inter paroissial n'a pas été en mesure d'assurer les manifestations et les moments de convivialité, comme le traditionnel repas organisé en fin d'année. Ce n'est que partie remise en souhaitant que 2021 soit une année plus sereine.

Les messes continuent à être célébrées périodiquement dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Les horaires sont affichés régulièrement sur la porte de l'église.

Grâce à la bonne volonté de quelques personnes qui en assurent l'entretien et le fleurissement, notre église continue à être ouverte presque tous les jours. Nous en profitons pour les remercier bien chaleureusement.

Lors des journées du Patrimoine deux groupes de visiteurs ont pu bénéficier d'explications sur les traditions locales de la Saint Médard, ainsi que sur l'histoire de notre église, de son ancien prieur et la mise en valeur de son mobilier religieux.

Nous remercions la municipalité, qui en 2020 a terminé les travaux de réparation du chauffage et la mise aux normes du réseau électrique des cloches, ainsi que l'installation d'un interrupteur à l'entrée de l'église qui aujourd'hui est très apprécié.

Nous souhaitons que l'année 2021 nous permette de nous retrouver pour de nouveaux moments de partage.



## Gymnastique Volontaire



La saison 19/20 avait bien commencé : l'effectif de cette année sportive était plus qu'honorable puisque nous avons atteint le chiffre de 82 licencié(e)s. La répartition s'est faite de façon assez égale sur les 4 créneaux horaires avec toujours une participation un peu plus forte le mardi matin avec la gym douce.

Et la COVID est arrivée et nous a stoppé dans notre entraînement hebdomadaire mais ne nous a pas vaincus !

Nous avons pu alors poursuivre nos activités avec l'aide de séances établies par notre Fédération (FFEPGV) et que l'on pouvait faire à domicile via le net. Ceci nous a permis de maintenir un peu d'activité physique. Mais unanimement nous sommes d'accord pour dire que rien ne vaut le présentiel pour allier à l'activité physique la convivialité et les rapports humains ! Nous avons tout de même pu, après accord des services préfectoraux, nous réunir en juin pour faire notre Assemblée Générale en extérieur et profiter d'un moment convivial autour d'un repas de crêpes réalisé par « l'originale cuisine ambulante ».

Et, enfin c'est la reprise et la relance de l'activité en septembre après avoir mis en place les mesures barrières et s'être adapté à ces nouvelles contraintes.

Ce début de saison 2020/2021 n'a été que très peu impacté par la COVID car me semble-t-il chacun avait hâte de retrouver le groupe et de pouvoir enfin bouger. Une dizaine de licencié.e.s seulement manque à l'appel par rapport à l'année précédente. Mais l'élément majeur de cette saison est l'ouverture d'un 5<sup>ème</sup> cours. Désormais chaque vendredi matin, nous avons un 2<sup>ème</sup> cours de Yoga de 9h30 à 10h30 ; le 1<sup>er</sup> étant le jeudi soir à 20h. En novembre les mesures se sont durcies à nouveau pour une autre période de confinement ; nos activités se sont alors arrêtées.

De nouveau grâce aux alternatives mises en place par notre Fédération, nous pouvons malgré tout continuer à nous mobiliser en activant des liens sur internet et bénéficier de séances en ligne ou parfois de Visio pour ceux qui le peuvent. L'objectif de ces outils étant de conserver le lien entre tous les acteurs et de continuer à proposer une offre d'activités physiques et sportives au plus grand nombre.

Nous gardons espoir de nous retrouver et de reprendre nos activités dans un délai qui soit le plus court possible. Nous sommes prêts à redémarrer dès que le feu passera au vert.



Dans un premier temps, notre objectif est de résister à cette tempête et de sauver les emplois de nos animateurs qui se retrouvent par la force des choses en chômage partiel.

En revanche, à ce jour nous n'avons pas établi de programme de manifestation sur 2021.

Suite au succès de la version de 2019, nous avons beaucoup regretté de devoir annuler notre soirée « années 80 » prévue en avril 2020.

Rappelons que la GV Burgnac doit rémunérer ses animateurs et que le manque de manifestations impactera d'autant son budget.

Nous nous adapterons à l'actualité en espérant que les

associations communales puissent au moins se mobiliser autour de la traditionnelle Saint Médard en 2021 !

Des idées : il y en a, y compris en inter-associations mais pour les mettre en œuvre il nous faudra attendre l'accord des autorités.

La priorité reste avant toute chose : la santé de tous.

Meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

**Rappel des activités :**

Mardi 9h15 : gym douce et 20h : gym tonique

Mercredi 18h45 : gym tonique

Jeudi 20h : yoga

Vendredi 9h30 : yoga

## Jeunesses d'Antan



Le début d'année 2020 s'annonçait prometteur en activités diverses, avec un calendrier bien rempli, mais malheureusement la situation sanitaire en a décidé autrement et nous a tous pénalisés.

Les activités se sont déroulées sur seulement deux mois et demi : **Le repas des aînés** : les adhérents du club et les aînés de la commune se sont retrouvés le dimanche 28 janvier à la salle des fêtes. Après les discours de la présidente et du maire, place au plaisir de la table grâce à un repas concocté par l'Auberge du Presbytère. L'après-midi s'est achevée par une partie de cartes. Tous, en partant, avait le sentiment d'avoir passé une excellente journée.

**Le concours de belote** : organisé en partenariat avec l'association Les Amis des chemins de Saint Médard, a eu lieu le dimanche 23 février à la salle des fêtes. 140 personnes passionnées de belote y ont assisté en espérant bien gagner des lots. Une vingtaine de bénévoles a œuvré pour le succès de cette manifestation.

**Le traditionnel pot au feu** : le mercredi 4 mars, ce plat appelé autrefois « lo boullit » était servi pour Mardi gras et rassemblait toute la famille, les voisins et les amis. Dans la continuité de cette tradition, Georges et Nicole DESBORDES ont offert ce repas avec la participation du club Jeunesses d'Antan. Georges en cuisine nous a préparé ce délicieux plat limousin qui a permis à nos aînés de se régaler mais aussi de faire remonter des souvenirs passés qui ont animé les conversations.

**Les activités hebdomadaires de jeux de cartes** : parties de belote et rami, suivies d'un goûter permettant d'apprécier les qualités de pâtissière des participantes.

**Les cours d'informatique** : maintenus une fois par semaine. À partir du confinement le 17 mars, pour protéger nos aînés, toutes les activités ont été suspendues et le sont encore à l'heure actuelle.

Lors de l'Assemblée Générale, le 16 septembre, la présidente Dany BOISSOU ainsi que la plupart des membres du bureau n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.

Afin que cette association perdure, et surtout pour poursuivre l'action engagée dans la lutte contre l'isolement et la solitude de nos adhérents, trois personnes se sont portées volontaires pour constituer un nouveau bureau :

- Bernard TROADEC, président
- Lyliane CHANTEGROS, secrétaire
- Lucienne NAVARRO, trésorière

Investis dans la vie de la commune, membres de l'association Jeunesses d'Antan depuis de nombreuses années, nous avons à cœur de vous faire partager de bons moments. Nous avons eu du plaisir à être ensemble et nous le retrouverons.

Nous tenons à remercier chaleureusement Dany BOISSOU et les personnes constituant l'ancien bureau pour leur engagement dans les activités de l'association. Que ce soit pour l'organisation des repas, des voyages, des lotos, des concours de belote... Elles ont donné de leur temps et de leur énergie pour que les manifestations soient à chaque fois une réussite. Le nombre d'adhérents qui augmentait chaque année en est une preuve tangible.

Une association appartient à ses adhérents, nous sommes maintenant devant une page blanche que nous remplirons ensemble. On peut d'ores et déjà y inscrire : repas festifs, parties de jeux de cartes, après-midis conviviales avec les aînés des clubs environnants, séances informatiques, visites culturelles (dans notre département en lien avec les offices de tourisme), visites à visée préventive en fonction d'un thème choisi ensemble, participations aux manifestations organisées par les associations de Burgnac et la mairie, voyages découverte... Maintenant c'est à vous !

Cette association s'adresse à toute personne, sans condition d'âge, désireuse de créer des liens avec ses voisins, ses amis, de passer de bons moments ensemble, d'évoquer le passé, de découvrir la culture dans sa commune, son département ou sa région, de visiter des expositions, des musées...

Nous vous attendons et souhaitons vous faire partager la flamme qui nous anime, le meilleur accueil vous sera réservé. Venez nous rejoindre très nombreux !

Compte tenu de cette année exceptionnelle, il n'y aura pas de cotisation demandée lors de votre adhésion ou de son renouvellement.



## Les Amis des Chemins de Saint Médard

L'année 2020 a été difficile pour toutes les associations de la commune, pandémie Covid 19 oblige.

Le 24 janvier, l'assemblée générale s'est déroulée dans une ambiance conviviale ; nous avons noté la démission de trois membres. Elle s'est terminée par un apéritif dînatoire.

Le 23 février, notre concours de belote, dernière manifestation avant le confinement du mois de mars, organisé avec les Jeunes d'Antan, a connu le succès (70 équipes).

Le 6 juin, les membres se sont retrouvés munis de différents outils (débroussailleuses, rotatifs, sécateurs) et ont procédé au nettoyage des chemins.

Puis vint le temps des annulations des manifestations :

- 7 juin, la randonnée solidaire avec la fondation Groupama,
- 13 et 14 juin, la fête de la St-Médard,
- ainsi que notre sortie annuelle prévue en septembre.

J'espère que pour l'année 2021, la Covid19 nous laissera le temps d'organiser des manifestations. Notre assemblée générale se tiendra fin janvier sous réserve de la situation

sanitaire.

La nouvelle boucle est en cours d'inscription auprès du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées).

Les adhérents vieillissent et leur nombre diminue. Pour que notre association puisse perdurer de nouveaux adhérents doivent la rejoindre ; ils seront les bienvenus.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés en cette année spéciale ainsi que les agents communaux pour leur assistance au nettoyage des chemins.

Au nom de l'association, je vous présente nos meilleurs vœux de bonne santé, convivialité et bonheur pour l'année 2021.

Prenez soin de vous,

**Le président Pascal GRELET**



**Les élus tiennent à souligner que les chemins de randonnées de la commune sont très fréquentés. Un bon nombre de randonneurs, de la commune ou venant de l'extérieur, les pratique régulièrement (clubs, individuels, petits ou grands groupes...)**

**D'où l'importance que l'entretien de ces chemins perdure.**

## Maxi'Mômes

Maxi'Mômes est une association de parents d'élèves du RPI de Beynac-Burgnac-Meilhac qui a pour but de financer des projets dans les 3 écoles (achats de matériels, sorties culturelles, sorties scolaires...).

Elle a aussi pour vocation de faire plaisir à nos enfants et de partager des moments conviviaux dans nos communes.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Zazous de s'être produits gracieusement sur la scène de Beynac. La recette a été entièrement reversée aux Maxi'Mômes.

Malgré la situation sanitaire, Maxi'Mômes a pu verser 3600 € aux 3 écoles pour l'année scolaire 2019-2020.

En cette nouvelle année scolaire particulière, nous tenons à maintenir nos actions. Nous organisons différentes ventes (bulbes en automne, projet de Noël, vente de chocolats à Pâques...) ainsi que différentes manifestations en 2021 :

- \* marché de producteurs-vide-greniers à Beynac le 2 mai
- \* parcours, chasse aux trésors le 28 mars
- \* participation à la Saint Médard les 12 et 13 juin
- \* fête de l'école le 25 juin.

Cette année 2020-2021, nous donne de l'espoir avec une recrudescence des membres de l'association. Nous vous invitons, parents, grands-parents à venir partager notre bonne humeur et notre dynamisme. Toutes les idées sont bonnes à prendre !

Ophélie KACZANOWSKI a cédé sa place de présidente à Émilie CALVET.

L'équipe Maxi'Mômes tient à remercier tous ceux qui contribuent à la réussite de nos actions.

Nous vous souhaitons une HEUREUSE ANNÉE 2021 !

## Annuaire des professionnels de BURGNAC

Artisan d'Art	
Créations en porcelaine	
Atelier boutique PUIVIF Jean-Louis 39 Les Landes	06 19 86 46 80
Céramique	
MERLET Anne	06 43 68 74 19
Illustrations et peintures	
L'ABRI DES RÊVES - JUDET Martine	06 86 71 52 87
Poterie, céramique	
MAGIE D'ARGILE - VIDAL Nadia	06 29 88 10 53

Bâtiment	
Charpente - Couverture - Bois de Chauffage	
LAGRIFFOUL Laurent SARL	05 55 58 16 48 06 13 51 09 99
Charpente - Couverture	
VEYRIER Couverture SAS VEYRIER Xavier	06 07 90 95 60
Couverture - Zinguerie - Chauffage - Plomberie	
FARGEAS et FILS SAS	05 55 58 18 09 06 89 61 55 38
Électricité	
TORRES Noël	05 55 58 34 53 06 62 89 95 12
Maçonnerie	
DA SILVA POIARES Manuel	06 04 19 88 82
DE SOUSA Martial	06 83 38 43 67
Maçonnerie - Façade	
VEYRIER Habitation VEYRIER Sébastien	06 77 09 98 27
Peinture	
DSM Peinture - DE SOUSA Miguel	06 64 68 31 50
Peinture intérieure et extérieure - Revêtement sols/murs	
GOURON Yohann Peinture	06 03 04 68 85
Peinture et vitrerie	
NARQUET Mickaël	06 79 24 79 40
NARQUET Olivier	05 55 58 37 05 06 52 16 64 87
Plomberie, chauffage	
APGC - CHARLES Matthieu	06 67 04 60 87
Plomberie - Zinguerie - Couverture - Chauffage	
BATI-PALLIER - PALLIER Gêrome	06 80 22 90 10
Sol de résines, travaux de bardages	
RÉSINES PRO 87 - LALIRON Christian	06 85 07 33 19

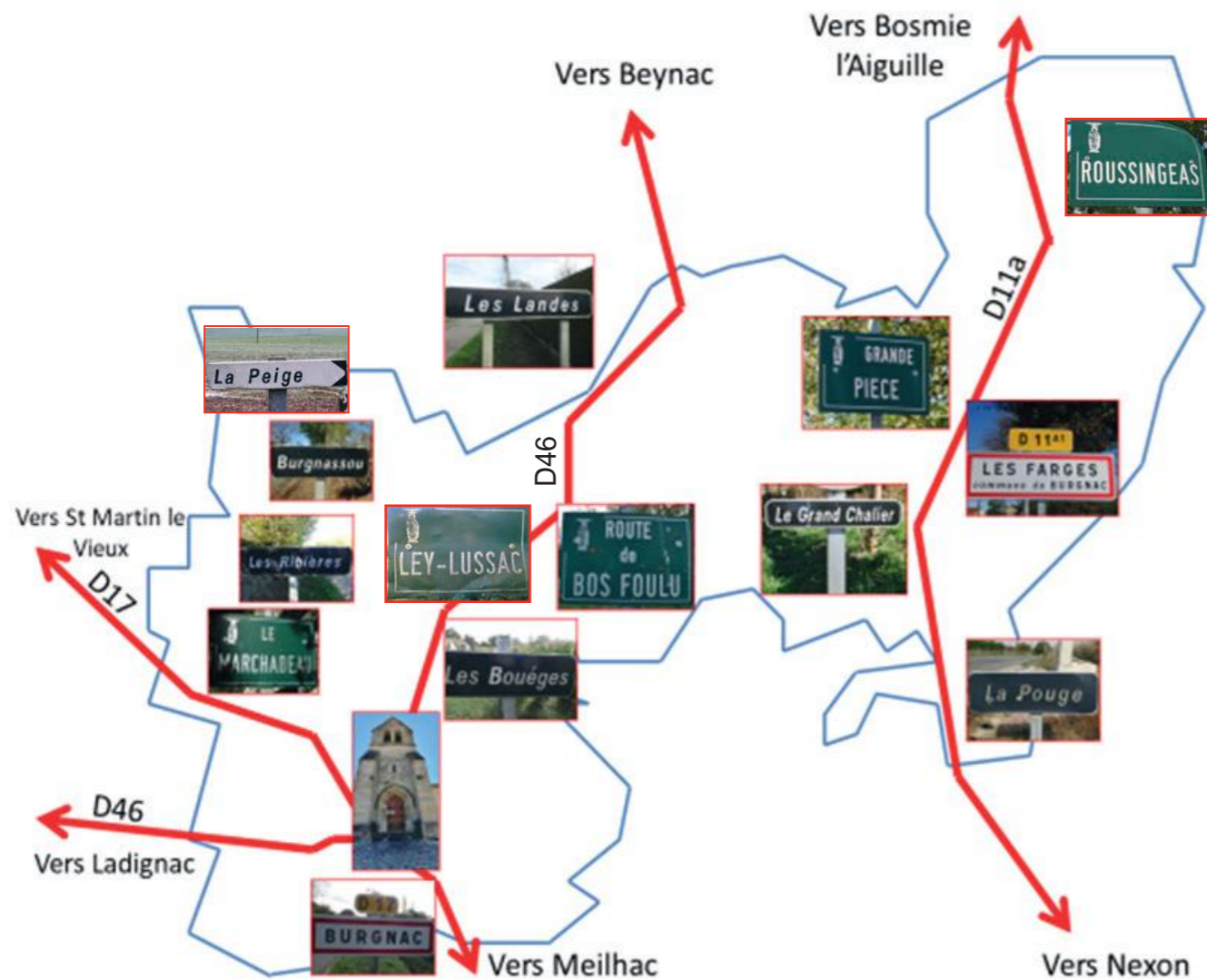
Services	
Conseil aux entreprises	
EASY STRATÉGIE - PAULIAT Cathy	06 87 93 22 82
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	
GEODE-QUARTEK GODME Thierry	05 55 36 14 66
Crèche et garderie d'enfants	
LA LIBELLULE POIARES-TEIXEIRA Sandrine	05 55 09 35 90 06 26 88 13 92
Désinsectiseur, piégeur	
Hervé PIEGAGE - MAZEAU Hervé	06 85 88 36 17
Entretien et réparation véhicule automobile Entretien parcs et jardins	
CHRIS. P 87 MULTISERVICES PEYRICHOUT Christophe	06 85 04 05 68
Esthéticienne à domicile	
BEAUTYFLO DOM' BORDES Florence	06 24 90 31 67
Infographiste	
DAUBISSE Nathalie	05 55 58 95 25 06 89 57 57 80
Infographiste - Webdesigner	
VAUTRIN Émilien	07 81 88 61 65
Taxi	
PAULO TAXI DA SILVA CLETO Antonio	06 87 35 10 80 05 55 58 35 56
Services linguistiques et représentation industrielle	
KALICOM SARL - Martina SCHÜTZ LACOTTE et Alain LACOTTE	05 55 70 08 80 06 19 98 87 90

## Vente de denrées alimentaires

Atelier de Fumaison	
MAZEAU Hervé 39 bis route de Beynac	06 85 88 36 17
Apiculteur	
BUISSON Dany 11 Le Petit Roussingéas	06 82 23 14 43
CARPEZAT Julien - Les Ribières	06 82 14 74 65
Le potager de la Tuilerie	
DAVID Anne Sophie 18 route de Bos-Foulu	06 41 42 00 80

En 1825, Chateaubriand écrivait : « nous rougirions de ne pas savoir par cœur Rome, Athènes, Carthage, Babylone. Mais la France... À peine nous en occupons-nous ! »

Et bien nous, nous avons décidé de nous occuper de Burgnac. Dans le bulletin municipal 2019, nous avons ouvert une rubrique « découverte de votre commune » suite à notre participation aux journées européennes du Patrimoine. Dans le bulletin 2020, nous vous avons proposé un petit jeu « Connaissez vous Burgnac ? ». Cette année, nous vous proposons un voyage dans le temps à l'origine des noms des lieux-dits. Pour cela, nous avons fait une recherche bibliographique auprès des Archives départementales, de la BFM (Bibliothèque Francophone Multimédia) et de l'IGN (Institut Géographique National).



Nos sources bibliographiques pourront également vous aider à parfaire votre curiosité sur les richesses de notre patrimoine :

- Dictionnaire historique et géographique de la Haute Vienne, André Leclerc
- Dictionnaire toponymique de la Haute Vienne, Yves Lavalade
- Les noms de lieux en France, André Pégorier
- Origine des noms de villes et villages, JM Cassagne et M. Korsak
- Quelques noms du vocabulaire de géographie agraire du Limousin, Antoine Perrier
- Dictionnaire historique et ethnographique des communes du pays d'Aixe sur vienne, M. Robert

Nous avons également fait appel à la mémoire et aux connaissances de certaines personnes de notre commune, passionnées et intéressées depuis de nombreuses années par l'histoire locale. Ils nous ont montré le chemin, merci à eux. Si vous constatez des erreurs d'interprétation ou si vous avez des explications complémentaires sur ces noms de lieux-dits, merci de nous en faire part.



## Burgnac

Les terminaisons en «AC» que l'on retrouve fréquemment dans toute l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine viendraient du gallo-romain «iacus» : un suffixe signifiant «le domaine de» qui est souvent précédé du nom de celui à qui appartient l'endroit.

Le nom de Burgnac vient probablement d'un grand propriétaire gallo-romain Burnus ou Burnius.



## Burgnassou

Signifie le petit Burgnac. On appelait autrefois les habitants de Burgnac «les Burgnassous»



## Les Bouèges

Ce type de nom très fréquent dans le Limousin vient de «Bodica», terme gaulois, qui désigne une terre en friche ou qui vient d'être défrichée. Le sens du mot a évolué pour devenir une terre inculte, défrichée pour être transformée.



## Bos Foulu

Viendrait de «oc folhut» qui signifie feuillu.



## Les Farges

Les Farges est une variante du mot forge.



## Le Petit et Le Grand Chalier

Le nom du lieu est à rapprocher du mot gaulois «Caliavo» signifiant caillou, pierre. Cela conduit à penser que les premières maisons du village ont été bâties sur un sol caillouteux.



## Les Landes

Le nom désignait une terre pauvre et inculte couverte d'ajoncs et de genêts.



## Le Marchadeau

On retrouve ici le vieux mot occitan «marcat» qui veut dire marché. Le nom du village signifie petit marché, indiquant que celui-ci servait autrefois de lieu d'échanges.



## La Peige

Viendrait de «oc peja» qui désigne la poix (colle) de cordonnier.



## La Pougè

Vient du latin «podium» qui signifie hauteur, colline. Ce terme fait référence à l'origine à des chemins tracés sur les hauteurs ou le long des lignes de crêtes. Ces itinéraires évitaient les franchissements de rivières ou de vallées, souvent menacées d'inondations.



## Les Ribières

Le nom signifie terre de varenne, qui est une terre inculte où l'on faisait paître les troupeaux et fréquentée par le gibier.



## Ley-Lussac

Ley vient de «oc latz» signifiant «à côté de», «auprès de». Lussac doit ses origines à un personnage gallo-romain, Luccius, qui bâtit sa ville Luccianus au milieu des vignes, et dont le territoire détermine les premières limites du village.



## Grande Pièce

Vient de «oc peça» qui veut dire pièce de terrain.



## Roussingéas Petit Roussingéas

Nous n'avons rien trouvé sur l'origine du mot.

# Tarifs & État civil

## Location salle des fêtes

### Habitants de la commune

Salle seule .....	250 €
Salle + cuisine et prêt de matériel .....	300 €

### Extérieurs à la commune

Salle seule .....	450 €
Salle + cuisine et prêt de matériel .....	520 €

### Cautions obligatoires

En cas de dégradation .....	1 000 €
Non remise en état de propreté .....	80 €

### Consommations

Électricité, le kW .....	0,25 €
Gaz, le m <sup>3</sup> .....	7,50 €
Chauffage, le kW .....	0,10 €

## Écoles RPI : année scolaire 2020-2021

### Cantine

Repas enfant .....	3,30 €
Repas adulte .....	4,50 €

### Garderie (Beynac)

Le matin à partir de 7H .....	1,40 €
Le soir jusqu'à 18H .....	1,40 €
Le soir de 18H à 19H .....	1,40 €

### Bus (tarif fixé par le Conseil Régional)

Selon le quotient familial ..... de 30 à 150 €

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/tarification>

## État civil 2020

### Naissances

**SUBILEAU Adam,**  
Dominique, Sergio  
17/01/2020

**PALLIER Paul, Louis,**  
Xin Yu 06/04/2020

**WYCKAERT Axel,**  
Jean-Paul, Fernand  
10/06/2020

**COUDEYRAT Mathys,**  
Charles 27/07/2020

**BAYLE Louis, Jean**  
03/08/2020

**DA COSTA Louka**  
01/09/2020

**GOURON**  
CHAMOULAUD  
Manohé, Franck, Yvan  
20/11/2020

### Mariage

**GUILLEMOT Sylvie**  
Sophie Denise

**DECONCHAS Pascal**  
14/03/2020

### Décès

**BUISSON Marie Jeanne**  
14/03/2020

**CHASSAING Jean**  
Jacques  
23/05/2020

**VEYRIER Martine**  
épouse BOYER  
28/09/2020

**JARGOIS Émilienne**  
23/10/2020

**PUIVIF Lucien**  
17/11/2020

**LEBEAULT Pascal**  
Romain  
30/11/2020

**AUZÉMÉRIE Jean-**  
Allain  
06/12/2020

**PICAT Odette**  
épouse PUIVIF  
11/12/2020

## Cimetière

### Concessions

Concession perpétuelle, le m <sup>2</sup> .....	44 €
Colombarium 15 ans .....	230 €
Colombarium 30 ans .....	400 €
Cavurne 30 ans (terrain nu).....	200 €

### Occupation temporaire

Caveau communal (par mois) .....	10,50 €
----------------------------------	---------

## Informations pratiques

### Inscription sur les listes électorales

Tout au long de l'année, se rendre en mairie avec :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile

### Recensement des jeunes de 16 ans

Dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire, se rendre à la mairie avec :

- pièce d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Ce recensement entraîne, à 18 ans, l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune.

### Bureau de vote

À la maison des associations, place Saint Médard.

### Passeport et carté d'identité

Prendre rendez-vous dans une mairie équipée de station d'accueil : Aix Sur Vienne, Limoges, Isle...  
Mairie d'Aix sur Vienne : 05 55 70 77 00

**CA CENTRE OUEST**  
**AGENCE D'AIX SUR VIENNE**  
71 AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON  
05 19 78 01 50  
ag.aix-sur-vienne@ca-centreouest.fr

**SARL ELIEZ**  
Plâtrerie & Menuiserie  
6 rue de la Seynie  
87500 Saint-Yrieix-la-Perche  
05.55.00.95.78  
accueil@eliez.sarl  
Sarl Eliez

**Ferme de Beauregard**  
Foies gras • Conserves • Volailles fermières •  
M. Picat | Producteur du Limousin  
87700 Saint-Priest-Sous-Aixe  
T. 05 55 70 01 90  
www.foie-gras-fermedebeauregard.com

**A la Ferme des Gannes**  
**VENTE DIRECTE de Viande Limousine**  
**Benoît DEYZERALD**  
**Tél. 06 31 86 35 32**  
Mail : la\_ferme\_des\_gannes@orange.fr  
Enlèvement sur place ou livraison à domicile en véhicule frigorifique

**VOTRE AGENCE**  
À Aix sur Vienne  
34, avenue du Président Wilson  
Tél. 05 55 70 34 51  
groupama.fr  
0 800 250 250 Service & appel gratuits  
Groupama la vraie vie s'assure ici

**SARL FIRBEIX FIOUL**  
Fioul - Huile - Bois de chauffage  
**Arnaud AMBERT**  
Gérant  
Pauliac  
24450 FIRBEIX  
06 82 59 66 07  
05 53 52 03 56  
firbeix.fioul@orange.fr

**La Cave à Ricou**  
VINS - SPIRITUEUX - BRASSERIE  
Location chambre froide.  
prêt de buvette et machine à pression  
Magasin : La Chapelle - 24270 SAVIGNAC-LÉDRIER  
Entrepôt : Arfeuille - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE  
05 53 62 51 72 - 06 84 65 86 67

**PANAZOL 2001**  
SOLS • MURS • FENÊTRES • PEINTURE • POSE • HYGIÈNE  
Pose assurée par nos salariés avec T.O.A à 10%  
**ESPACE revêtements**  
Rte de St Leonard de Noblat - PANAZOL

**ETS MARTAILLÉ**  
Motoculture  
Tél. : 05.55.78.40.27 - Fax : 05.55.78.67.44  
La Jourdanie - 87230 Pageas

**Famille Teulet**  
PRODUCTEUR BIO ENGAGÉ  
Une famille qui vous veut du bien...  
Le magasin "Famille Teulet"  
7 rue du Marché  
87500 Saint-Yrieix-la-Perche  
05 55 90 60 39  
La Ferme "Famille Teulet"  
Le Pigot  
87800 La Roche-L'Abeille  
05 55 00 65 29  
www.famille-teulet.com

**Vedrenne** FEYTIAT  
**DAL'ALU**  
12 rue Louis Armand  
87220 FEYTIAT  
Tél : 05 55 57 54 54

**Cabinet Lehmann**  
Depuis 1998 à votre service  
(Archives CHAUVEAU, GEHL, MARCHAND, PANET, SARAZY)  
12, rue de la Fonderie  
87000 LIMOGES  
sar.l.lehmann.geometre@wanadoo.fr  
05 55 79 21 29

- > **GEOMETRE EXPERT**  
Bornage, Division foncière,  
Copropriété, Division en volumes
- > **INGENIERIE VRD**  
Lotissement, Assainissement, Eau  
Potable, Voirie, Aménagement urbain
- > **TOPOGRAPHIE**  
Terrain et Bâtiments, Ouvrages d'Art,  
Nivellement, Scanner3D

Pompes funèbres  
Tous travaux de cimetière  
Marbrerie (neuf et rénovation)  
Gravure  
Nettoyage de caveaux



**06 18 43 76 65** MAISON CARREAU  
www.marbrerie-maison-carreau.fr  
sas.maisoncarreau@sfr.fr

**EARL Les Serres de Lestrade**  
**HORTICULTEUR**  
Vente de légumes frais / Plants de fleurs et légumes



8, rue des Palennes - 87110 BOSMIE L'AIGUILLE  
Tél. 05 55 39 03 72 - lesserresdelestrade@orange.fr

**Songes d'Atalie**  
Fleuriste décorateur  
M. CHAPPELLE  
Mariages, Deuils, Tous événements  
CB par Tél.

45, av. du Président Wilson  
87700 AIXE / VIENNE  
Livraison à domicile  
Tél. 05 55 75 43 65

**MEB PASCAL RASSAT**  
MENUISERIE - PVC - ALU - BOIS  
57 AVENUE JEAN JAURES - 87 230 CHÂLUS  
tel - fax | 05 55 78 48 14 email | m.e.b@wanadoo.fr  
**06 84 50 13 54**



Porte aluminium monobloc  
Châssis PVC - ALU - BOIS  
Portes & fenêtres  
PVC blanc - Lisse exterieur  
Filant interieur - Gamme Opera  
PVC colleur tendu  
Nouvelle gamme d'inox

**sarl Michel PEYRAT**  
MACHINES AGRICOLES  
MECANIQUE GENERALE  
**05.55.57.50.60**  
28, Av. de Limoges 87800 St MAURICE LES BROUSSES



**SUPER U**  
CARBURANT POISSONNERIE CARTE BANCAIRE PRESSING LOCATION

Vous accueille dans son magasin  
du Lundi au Samedi de 8h45 à 19h30 & le Dimanche matin  
**NEXON**  
**05 55 58 32 32**

**Villessot**  
voyages  
Depuis 1932, l'expérience du tourisme et du transport en autocar.



87500 Saint-Yrieix-la-Perche  
Tél. 05 55 75 90 80 - fax 05 55 08 11 52  
voyages-villessot.fr - contact@voyages-villessot.fr

**weldom**  
ensemble, c'est mieux  
le plaisir de Bricoler l'envie de Décorer la passion de Jardiner

**Aixe sur Vienne** Tél. 05 55 71 06 08  
Retrouvez-nous sur weldom.fr et



**PRADEAU TP**  
ISLE  
05 55 05 93 79  
assainissement-eau potable-vrd

Directeur de la publication : Michel REBEYROL  
Responsable de la rédaction : Agnès LASCAUX  
Rédaction : l'ensemble des élus  
Crédit photographique : mairie de Burgnac  
Mise en page : Nathalie DAUBISSE  
Impression : SOTIPLAN Limoges  
Distribution : l'ensemble des élus

## Collecte des déchets ménagers

Toutes les collectes sont réalisées le matin	<b>Ordures ménagères</b> (chaque semaine)	<b>Déchets recyclables</b> (semaines paires)
	<b>Lundi</b>	<b>Jeudi</b>

**Un problème de bac cassé ou trop petit ?**  
Service déchets de la Communauté de communes :  
**05 55 70 53 05**

## Déchèteries

**HORAIRES D'ÉTÉ**  
Du 1er avril au 31 octobre

ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air»						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	Fermée 13h30 - 18h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 17h	
BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont»						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée 13h30 - 18h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 17h	

Horaires d'été susceptibles d'être modifiés en cas de canicule

## Éco-points de la commune

2 sites avec des bornes à verre, à papier et à textiles :  
- Chemin des Écureuils dans le bourg  
- Aux Farges (entre le n°3 et le n°5 route de l'Aiguille)



**HORAIRES D'HIVER**  
Du 1er novembre au 31 mars

ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air»						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	Fermée 13h30 - 17h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	
BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont»						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée 13h30 - 17h	Fermée Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	

Fermeture les jours fériés, les 24 et 31 décembre

## Une question, un renseignement ?

SYDED 87 : **05 55 12 12 87**  
Déchèteries : Bosmie L'Aiguille : **06 24 85 66 29** / St-Martin Le Vieux : **05 55 31 02 11**  
Accès possible aux déchèteries de Nexon, Chalus, Isle et Verneuil sur Vienne

## Quelques numéros utiles

DÉPANNAGE		
EDF	09 72 67 50 87	
VBG (Syndicat des eaux Vienne Briance Gorre)	05 55 04 09 09	
VOIRIE DÉPARTEMENTALE	05 55 45 10 10	
ORANGE	3900	<a href="https://dommages-reseaux.orange.fr">https://dommages-reseaux.orange.fr</a> pour signaler une anomalie sur les équipements Orange (France Telecom)
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU VAL DE VIENNE		
Prêts de broyeurs de végétaux	05 55 70 53 05	
Assainissement collectif	05 55 70 37 43	assainissement@cc-valdevienne.fr
Assainissement non collectif	05 55 70 50 97 06 78 89 23 65	spanc@cc-valdevienne.fr
Urbanisme	05 55 70 53 00	v-queriaud@cc-valdevienne.fr
Enfance - Jeunesse		
Multi-accueils de 10 semaines à 6 ans	Bosmie l'Aiguille Aixe sur Vienne	05 55 36 12 76 05 55 70 25 24 louspitious@mutualitelimousine.fr lespetitsmousses@mutualitelimousine.fr
Micro-crèches	Burgnac Aixe sur Vienne	05 55 09 35 90 05 55 58 84 60 contact@creche-la-libellule.fr lerepairedeslutins@orange.fr
Relais Assistantes Maternelles (RAM)	Bosmie Aixe sur Vienne	05 55 70 53 07 05 55 70 17 90 c-chazelas@cc-valdevienne.fr v-bazin@cc-valdevienne.fr
Pôle Jeunesse de 3 à 17 ans	Aixe sur Vienne	05 55 70 08 29 centre.loisirs@cc-valdevienne.fr
DIVERS		
ADIL87 (Association Départementale Information Logement)	05 55 10 89 89	www.adil87.org
Maison de Services Publics à Nexon	05 55 58 11 05	msap.nexon@orange.fr

# Mairie & Urgences

## La mairie

Mairie de Burgnac  
4 place de l'Église  
87800 – BURGNAC

Mail : [mairie.burgnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.burgnac@wanadoo.fr)  
Internet : [www.burgnac.fr](http://www.burgnac.fr)  
Facebook : [Commune de Burgnac](https://www.facebook.com/Commune.de.Burgnac)

05 55 58 11 52



## Horaires d'ouverture au public

10H-12H : lundi, mercredi et vendredi  
15H-18H : mardi et jeudi

et sur rendez-vous en dehors de ces plages horaires.

Les élus peuvent également vous recevoir en prenant rendez-vous au secrétariat de la mairie au **05 55 58 11 52**.

## Le personnel de la commune



### ▲ Secrétariat

Patricia  
PETIT

Isabelle  
MICHEL



### ▲ Périscolaire

Elisabete  
RODRIGUES

Lolita  
CARPEZAT

Marie-Pierre  
DE ALMEIDA

Monique  
FAYE



### ▲ Technique

Christophe  
CANY

<p><b>15</b> SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p><b>17</b> POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p><b>18</b> SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>
<p><b>112</b> NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p><b>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</b></p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<p><b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p><b>3117</b></p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p><b>3919</b></p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p><b>119</b></p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<p><b>31 117</b></p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p><b>115</b></p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p><b>116 000</b></p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

05 56 96 40 80 : Centre antipoison Bordeaux